

PÈLERINAGE ET COMMERCE
 À L'ÉPOQUE OTTOMANE
 LES INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS DE
 135 PÈLERINS MORTS À DAMAS À L'AUBE
 DU XVIII^e SIÈCLE

De nombreux auteurs ont insisté sur le rôle marchand des caravanes du pèlerinage du Caire et de Damas. Certains historiens, tel Jomier, se sont plaints que « faute de sources suffisantes, ils n'aient pu qu'affleurer l'aspect économique d'un grand fait social et religieux » et ont souhaité que « la découverte de documents nouveaux permette de retracer un jour, de façon satisfaisante, l'histoire commerciale de la caravane du mahmal »¹. Il ajoutait : « La proportion de pèlerins qui s'adonnaient au commerce est très mal connue ». Ce sont les voyageurs occidentaux qui ont le plus insisté sur l'aspect commercial du pèlerinage, avec des nuances. Ainsi, Burckhardt, dans la seconde décennie du XIX^e siècle, déclarait : « peu de pèlerins, mendiants exceptés, arrivent sans avoir avec eux quelques produits de leurs pays respectifs à vendre, et cette remarque s'applique tant aux marchands [...] qu'à ceux qui sont amenés par le zèle religieux, car ces derniers tirent de leur trafic à La Mekke un profit suffisant pour diminuer en partie les dépenses considérables du voyage »². La position de Hasselquist, à propos de la caravane du Caire, au milieu

¹ J. JOMIER, *Le mahmal et la caravane égyptienne des pèlerins de la Mecque (XIII^e-XX^e siècles)*, Publications de l'Institut Français d'Archéologie orientale du Caire, 1953, p. 224.

² BURCKHARDT, *Voyages en Arabie*, Paris, 1835, I, p. 353.

C. Establet est maître de conférences à l'Université d'Aix-en-Provence, J.-P. Pascual chargé de recherches au CNRS, IREMAM, 3-5 avenue Pasteur, 13617 Aix-en-Provence, France.

du XVIII^e siècle, est plus radicale : « Tous ne vont pas à La Mecque par dévotion et il s'en trouve quantité qui n'entreprennent ce pèlerinage que dans l'espoir du gain »³. Reste à apprécier cette « quantité », cette proportion de personnes qui font le pèlerinage dans un but commercial plus que religieux, et à évaluer le poids de ces biens que l'on emmène pour vendre, ou que l'on ramène dans des intentions semblables, dans la besace du pèlerin. Les voyageurs occidentaux ont-ils été des observateurs lucides ? À appuyer ses affirmations sur les conclusions de Burckhardt, ou de Hasselquist, ne risque-t-on pas de produire, comme le craint Suraiya Faroqhi, « une sorte d'histoire sociale et intellectuelle européenne, à la place de l'histoire ottomane à laquelle nous prétendons » ?⁴

Un échantillon important de 135 inventaires après décès de voyageurs ottomans, qui détaillent et évaluent les biens transportés, devrait permettre d'étudier les implications économiques du pèlerinage. Ces inventaires font partie d'un corpus de 628 cas, tirés de deux registres de Damas⁵, tenus par un juge religieux, le *qassām 'arabī*, dont le rôle consistait à effectuer le partage légal des successions (*muḥallaḥa*, *tarika*) de civils, hommes et femmes, entre les divers héritiers, ou à attribuer l'ensemble de la fortune à l'État, à son Trésor (*Bayt al-Māl*) dans un certain nombre de cas. Le premier des deux registres, le n° 15, couvre les années 1686-1693, le second, n° 19, les années 1689-1717. La plupart concernent des Damasains⁶, mais les inventaires qui sont à la base de ce travail, quoique dressés à Damas, s'appliquent à des successions d'étrangers, pèlerins dans l'immense majorité, qui meurent à Damas, ou dans la région dépendant de sa juridiction, laissant à cette étape du voyage un certain nombre de biens qui seuls font l'objet de la description du *qāḍī*. René Tresse a expliqué comment les choses se passaient dans la pratique, à une époque qu'il ne définit pas, mais qui semble appartenir à la fin du XIX^e siècle : « Il (le défunt) est lavé au grand arrêt, et l'on creuse hâtivement une fosse de faible profondeur, parfois avec les mains. L'on roule quelques pierres sur la terre remuée dans l'espoir qu'il ne sera pas déterré par les chacals ou par les hyènes dont les bandes affamées forment l'ultime arrière-garde de la grande Caravane »⁷. On trouve dans

³ HASSELQUIST, *Voyages dans le Levant, 1749-1752*, Paris, 1749, p. 124-125.

⁴ Suraiya FAROQHI, *Pilgrims and sultans*, I.B.Tauris, Londres, New York, 1994, p. 175.

⁵ Ces registres sont conservés au Centre des archives historiques à Damas.

⁶ Une première analyse de ces inventaires a fait l'objet d'un ouvrage, Colette ESTABLET et J.-P. PASCUAL, *Familles et Fortunes à Damas en 1700*, IFEA, Damas, 1994.

⁷ René TRESSE, *Le pèlerinage syrien aux Villes Saintes de l'Islam*, Chaumette, Paris, 1937, p. 225.

les inventaires la trace de cette pratique : creuser la fosse, rouler ces pierres représentait un travail dont la rémunération devait être prélevée sur l'actif du défunt. Le prix de la tombe (*qabr*, *mazār*) creusée à Damas aussi bien qu'en chemin apparaît dans 38 successions ; mais on ne peut connaître que la valeur d'un ensemble qui comprend le creusement de la tombe, mais également l'inhumation (*tağhīz* et le *takfīn*), une somme qui varie de 4 à 25 *qurš*. Avant cette « mise au tombeau », « le pèlerin, précisait Tresse, est attaché sur son chameau et ses bagages mis sous scellés ». Ce sont ces bagages qui faisaient l'objet d'une *muḥallaḫa*.

I. SOURCE ET MÉTHODE D'ANALYSE

La source

La source est d'une exceptionnelle richesse. Comme toujours dans les inventaires ottomans, au moins syriens, le *qāḏī* a scrupuleusement décrit les objets que le défunt transportait avec lui. Pour ne pas lasser le lecteur, donnons-lui lecture d'un inventaire relativement court : 'Abdarrahmān b. Ḥasan, mort en juillet 1687, à l'aller, un homme d'un certain âge certainement, puisqu'il laisse une veuve et cinq enfants, possède : un cheval ongre (*ikdīš*) qui vaut 10 *qurš*, 10 foulards (*būšīyya*) à un *qurš*, un peu de café (un *raḡl*, un *qurš*), un pantalon bouffant (*šīrwāl*) avec deux chemises (*qamīš*) et deux caleçons (*libās*), dont l'ensemble est estimé à deux *qurš*, deux sacs de filotin (*ḡuwāl*), un tapis (*bisāt*) et un manteau (*yābanḡa*), un *qurš*, un *iḥrām*, 27 *miṣriyya*, 4 foulards (*būšīyya*) rouges et 6 verts, 28 *miṣriyya*. À cette seule énumération, on aura compris la richesse de ces documents dans lesquels sont enregistrés les types et les quantités de biens possédés, leur nombre et leur valeur. Ces inventaires de défunts voyageurs ne sont en rien des tombeaux où le *qāḏī* aurait enterré en les fixant les affaires de nos pèlerins : ils permettent de saisir sur le vif des biens qui marchent, et dont il est permis de reconstituer la circulation.

Cette richesse n'exclut pas difficultés et problèmes.

La source n'est sans doute pas exhaustive : un certain nombre de morts ont sans aucun doute échappé. Le *qāḏī* notait, dans le détail, la valeur de tous les objets transportés par les voyageurs qui mouraient en chemin ; mais cet enregistrement des biens n'allait pas sans difficulté, car les agents de l'État chargés de dresser l'inventaire des biens de ces pèlerins ne travaillaient pas dans la probité la plus absolue. « Un grand

courage, de l'habileté et de la finesse étaient nécessaires pour protéger les biens du défunt [...]; la règle générale était qu'une propriété sans héritier revînt au fisc. Mais, dans le contexte de la caravane du pèlerinage, cela pouvait signifier que la propriété pouvait être confisquée si aucun des héritiers n'était présent dans la caravane. Les héritiers qui étaient restés au pays avaient dû se plaindre de ces abus, car l'administration centrale, à maintes reprises, essaya de contrôler la situation. Les pèlerins eurent la permission de choisir un 'exécuteur' pour s'occuper des biens du défunt. Dans la caravane syrienne, une règle plus libérale fut appliquée, et les compagnons de village ou de ville du défunt pouvaient également prendre soin des affaires du pèlerin décédé. Mais les tentations étaient nombreuses et les agents officiels ont probablement été les personnages de la caravane les plus détestés⁸. Un certain nombre de défunts ont sans doute trompé—accompagnés de leurs biens—la vigilance de ces « officiels ». Suraiya Faroqhi note : « Lorsqu'un pèlerin mourait, ses compagnons de tente craignaient l'agent du fisc, le scribe et le cadî. Afin d'éviter des atteintes portées à la propriété [...], ils ne lavaient pas le défunt, ni ne l'enveloppaient dans un linceul [...]. Le corps était enterré furtivement dans la tente du personnage décédé⁹. Il faut se résigner à accepter ces lacunes, qu'il est impossible d'évaluer précisément, ou de rectifier.

Une difficulté de tout autre nature provient de la structure même de l'Empire, vaste et hétérogène. Si ces actes de succession sont enregistrés à Damas, les pèlerins appartiennent très rarement à la partie arabe de l'Empire ottoman : les Balkans et l'Anatolie fournissent le contingent essentiel des défunts. À Damas, le juge, et son scribe, sont amenés à noter la qualité et la valeur de biens appartenant à des voyageurs qui proviennent de régions différentes. Les valeurs des objets, par exemple, sont fixées dans des monnaies utilisées couramment à Damas (le *qurş*, accompagné de ses tiers, de ses demis, de ses trois-quarts, et la *mişriyya*), mais aussi dans d'autres monnaies ayant cours dans les parties centrales de l'Empire, comme le *para* et l'*aqçe*. Le juge n'hésite pas, dans quelques successions, à estimer les biens dans un cocktail de ces monnaies, mêlant les *qurş*, les *mişriyya* et les *paras*. Pour uniformiser le corpus, nous avons uniformisé les monnaies ; de nombreux documents permettaient de convertir les *mişriyya*, les *para*, les *aqçe*, les quelques *zlota* rencontrées,

⁸ Suraiya FAROQHI, *Pilgrims and sultans*, p. 45

⁹ Suraiya FAROQHI, *Pilgrims and sultans*, p. 45

en qurş : la mişriyya et le para représentent la quarantième partie du qurş ; 120 aqce font un qurş. Au cours de la trentaine d'années que survolent nos documents, ces cours ne se sont guère modifiés, et l'on pouvait sans crainte en abandonner les très légères variations¹⁰.

Cette diversité dans l'origine géographique du défunt pose également des problèmes de langue : le *qāḍī* et ses scribes utilisent, pour décrire les effets des défunts, la langue arabe, ou la langue turque (ou plus exactement ottomane), ou un mélange des deux. Il existe certes des traducteurs qui assistent le juge. Le prix de leur travail s'inscrit en dette pour le défunt, petite dette d'un demi-qurş dont on a trouvé six fois la trace dans le passif des défunts ; les successions pour lesquelles un ou deux traducteurs sont intervenus sont rédigées en arabe, à une exception près, celle d'un homme d'Edirne, dont l'inventaire est rédigé en turc. Mais la plupart du temps, peut-être privé de traducteurs permanents, le *qāḍī* a utilisé, pour enregistrer le nom des objets transportés, la langue arabe, ou l'osmanli, ou un mélange des deux idiomes, suivant sans doute ses propres connaissances linguistiques. Nous avons choisi de respecter les langues utilisées, redoutant les erreurs qui auraient accompagné une tentative d'harmonisation dans une seule langue, l'arabe ou le turc, de tous ces mots de la vie quotidienne du XVIII^e siècle.

Une méthode : l'analyse automatique des données

La richesse des informations rendait obligatoire la saisie détaillée du texte : grâce au logiciel Données et Outils¹¹, 11 276 termes ont été relevés, qui comprennent des chiffres, le nombre des objets et leur valeur, des substantifs désignant les objets eux-mêmes, accompagnés d'adjectifs qualificatifs indiquant la couleur, (les *būṣiyya* vertes, etc.), mais également leur état, ou le matériau dont ils sont fabriqués.

Pour traiter les données, nous avons refusé le codage et préféré l'analyse textuelle, qualitative, des documents. Le corpus est constitué de longues listes d'objets (les biens des pèlerins) dont la littéralité est respectée dans toute la mesure du possible. L'exploitation statistique et documentaire des textes conduit à analyser la fréquence des termes utilisés dans l'ensemble des actes, puis dans les sous-populations définies

¹⁰ C. ESTABLET, J.-P. PASCUAL, « Damascene probate inventories of the 17th and 18th centuries : some preliminary approaches and results », *IJMES* 24 (1992), p. 373-393.

¹¹ Données et Outils, J.J. GIRARDOT, Laboratoire MIS, Université de Besançon.

par les principales variables (étapes du pèlerinage, richesse et origine géographique des pèlerins). L'analyse factorielle des correspondances trace enfin les lignes de démarcation entre les individus selon les biens qu'ils possèdent¹².

Les premières analyses du texte tel qu'il sort de la plume des scribes nous ont convaincus de réviser un peu notre parti intégriste de littéralité :

- On a uniformisé une écriture hésitante, en n'acceptant qu'une seule « orthographe » pour des mots, particulièrement souvent cités : ainsi, notre *ğaqšir* (pantalon) a remplacé plusieurs *šağšir*, *šanğir* ; la même opération a transformé les *ğalwār* ou *šalwār* en *širwāl* (culottes bouffantes), les *ğarğaf* en *šaršaf* (draps), les *köhnawāt* en *köhne* (usés), les *ħurdāt*, *ħurdawāt* en *ħurda* (menues choses), les *ğūqa* en *ğūħa* (manteau de drap), les *maqrama* en *maħrama* (mouchoirs). Certains mots apparaissent sous deux formes différentes, tels *būšī* (34) et *būšiyya* (5) (foulards), ou *ṭās* et *ṭāsa* (bols) : la plus fréquente des formes a été conservée.
- Les formes, spécifiques à l'arabe, des pluriels, des féminins, ont été ramenées à des singuliers et à des masculins. L'adjectif qualificatif « noir », sous sa forme féminine *sawdā'*, par exemple, avait été utilisé 15 fois : on a remplacé cette forme de l'adjectif par sa forme masculine, *aswad*, écrit à 28 reprises ; 8 *qumšān* ont abandonné leur pluriel pour s'ajouter aux 44 *qamīš* rencontrés.
- Certaines déclinaisons propres à la langue turque ont été ignorées : 4 *alāğāsi*, 8 *ibrīqī* et 3 *šāriqī* ont été transformés en *alāğā*, *ibrīq*, et *šāriq*, que l'on trouve respectivement 111, 58 et 52 fois¹³.
- Enfin, les 271 « avec » (*ma'*) et les 198 « et » (*wa*) ont été supprimés.

Dans une deuxième étape, inquiets de voir que les chiffres pouvaient indiquer aussi bien la quantité des objets possédés que leur valeur, que les monnaies utilisées comportaient des *qurš*, des *mišriyya*, des paras, des *aqç*, constatant par ailleurs que la valeur des biens n'était pas systématiquement indiquée par le *qāḏī* pour chacun des différents biens

¹² Le logiciel utilisé pour mener à bien toutes ces opérations de statistique textuelle est Spad. T, mis au point pour le CISIA par L. LEBART, A. MORINEAU, M. BECUE, L. HAEUSLER. C. BAUDELLOT et R. ESTABLET ont passé de longues heures à nous en expliquer la pratique : qu'ils soient remerciés ici.

¹³ Il est évident que ces données fournissent des bases sérieuses pour l'étude de cette langue « mélangée » utilisée par les *qāḏī*, ou leurs scribes, à Damas vers 1700. Nous renvoyons cette analyse à une date ultérieure.

possédés, nous avons supprimé du texte les valeurs des objets, pour ne garder, comme données chiffrées, que le nombre d'objets transportés lorsque ce nombre dépassait dix.

Enfin, nous avons ôté de l'analyse vingt inventaires qui ne renseignent que sur le travail du *qāḍī* damascain, et non sur les pèlerins eux-mêmes. Une vingtaine de défunts se différencient¹⁴ de tous les autres voyageurs, parce que le juge a décidé, ce jour-là, de limiter son travail : pour des raisons que l'on ignore, il a décidé de bâcler l'enregistrement des biens. L'inventaire se limite alors à la brève notation de « choses » (*asbāb*), ou d'affaires de corps (*asbāb badan*), accompagnées de « trucs » (*hurda*) supplémentaires ; à côté de ces « trucs », le juge a cependant enregistré la présence du seul bien de valeur, la bête de monte ou de somme, *ḡamal*, *faras*, *ikdīš*, *baḡl*. Les personnages ainsi qualifiés portent tous, sauf un, le titre de *ḥāḡḡ* ; ils ne sont pas particulièrement pauvres, bref, ce sont des individus « moyens » que rien ne distinguerait des autres si le juge n'avait pas décidé d'être bref. Ce travail rapide du juge, à une exception près, concerne des pèlerins d'origine balkanique ou anatolienne qui passent par Damas pour se rendre à La Mekke ; peut-être, dans ce voyage aller, sont-ils peu suspects de transporter dans leurs bagages des choses intéressantes et le *qāḍī*, qu'il soit d'origine locale ou non, n'a pas fait l'effort de décrire dans une langue étrangère, le turc ou l'arabe, des biens courants qui sont le lot de chacun. Comme bien d'autres, ces voyageurs sont accompagnés de leurs montures, mais un simple effet d'enregistrement des données lié à la fantaisie du scripteur, et non pas une particularité bien spécifique, réelle, a isolé ce groupe de pèlerins des autres défunts. À partir d'inventaires aussi mal décrits par un *qāḍī* pressé, on ne pourra glaner aucune information sérieuse sur ces quelques voyageurs. Une nouvelle étape du travail concernera donc 115 inventaires, nouveau corpus débarrassé des vingt actes dans lesquels le *qāḍī* s'est limité à noter la présence d'*asbāb*, d'*asbāb badan*, de *hurda* sans précision et de seules bêtes de somme.

En revanche, aucune solution n'a été trouvée aux perturbations que la pratique courante du bilinguisme inflige à l'analyse, dans ce milieu de la judicature de ces marges arabes de l'Empire ottoman : le quatrième axe de l'analyse factorielle groupe, en les opposant, les mots turcs et les mots arabes. L'utilisation de l'une ou l'autre de ces langues ne semble

¹⁴ Ces voyageurs contribuent à créer l'axe 1 de l'analyse factorielle, marqué par la présence d'*asbāb*, *asbāb badan* et de différentes bêtes de somme.

liée ni à l'origine du défunt (balkanique ou anatolienne), ni à sa richesse, ni au moment de son décès. La très grande majorité des voyageurs passant par Damas pour y mourir n'est pas arabe : certains parlent une langue balkanique, d'autres le turc ; ils sont entourés de compagnons qui pratiquent eux aussi l'une ou l'autre de ces deux langues. Là encore cet effet de langue, dans la description de l'inventaire, est à imputer au savoir-faire, à la compétence variables des juges et de leurs aides.

L'analyse textuelle concernera donc, suivant les cas, soit 135, soit 115 inventaires.

Cette analyse néanmoins ne permettait pas d'examiner, pour chaque individu, la quantité de biens possédés, ni leur valeur. Les pistes qu'elle suggérait devaient être vérifiées par une analyse quantitative. Or la structure même du document ne permet pas de compter facilement les objets cités, ni d'en établir, pour chacun d'eux, le prix. Le scripteur, s'il décrit la plupart du temps les objets un à un, en en donnant nombre et valeur, peut également, avec une fantaisie à laquelle nulle règle n'a été trouvée, saisir dans un même groupe de mots une série de biens : deux sacs (*ḡuwāl*), un tapis (*bisāt*) un manteau (*yābanḡa*) valent, ensemble, un qurš. Ce qurš d'ensemble ne permet plus d'attribuer une valeur précise, ni au *ḡuwāl*, ni au *bisāt*, ni au *yābanḡa*. Nous avons donc élaboré un tableau ne comprenant qu'un objet par ligne, auquel on pouvait, ou non, donner sa valeur, comme l'indique le document suivant. Un tel tableau, réalisé pour chacun des voyageurs, permettait d'établir une comptabilité des différents biens possédés et d'en établir la valeur, quand la possibilité en existait.

Nombre	Objets	Valeur
1	pantoufle (<i>bābūḡ</i>)	
1	tapis (<i>bisāt</i>)	
1	<i>iḥrām</i>	0,6
1	<i>ikdīš</i>	10,0
1	<i>širwāl</i>	
2	<i>ḡuwāl</i>	1,0
2	caleçon (<i>libās</i>)	
2	chemise (<i>qamīš</i>)	
4	foulards rouges (<i>būšiyya ḥamrā'</i>)	
6	<i>būšiyya ḥaḍrā'</i>	
10	<i>būšiyya</i>	1,0
1 <i>raṭl</i>	café (<i>qahwa</i>)	1,0
1	<i>yābanḡa</i>	

Si à partir de cet inventaire il est impossible d'établir le prix de la *bābūğ*, du *širwāl*, du *yābanğā*, du *libās*, de la *qamīş*, ou des *būşiyya*, d'autres inventaires précisent la valeur d'une quantité suffisante des mêmes biens pour permettre d'établir en quelque sorte un prix moyen pour la majorité des objets transportés par les défunts.

II. UNE IMPRESSION D'ENSEMBLE CONTRADICTOIRE

1) Une certaine couleur d'ensemble se dégage d'une première analyse textuelle, que l'on pourrait résumer ainsi : « du peu, du petit et du moche ».

Une analyse de la fréquence des termes utilisés par le *qāđī*, qu'il s'agisse de nombres, de substantifs ou d'adjectifs, suggère une première couleur de l'ensemble de cette caravane. Cette analyse concerne les 11 276 mots contenus dans les inventaires des 135 défunts. N'ont été pris en compte, parmi ces 11 276 termes, que ceux qui apparaissent plus d'une fois dans l'ensemble des inventaires, soit 10 583 mots.

Le mot le plus fréquemment utilisé est le chiffre UN, qui revient 1 081 fois sous la plume du scribe. Ce UN peut signifier la quantité d'objets possédés par le défunt, mais aussi leur valeur, un qurş; et l'on se retrouve encore au-dessous de la réalité, car le *qāđī*, quand il notait la quantité des biens possédés, omettait, la plupart du temps, d'indiquer le chiffre *un* devant l'objet unique, écrivant *yābanğā*, simplement, et non *un yābanğā*. Le deuxième mot utilisé, par ordre de fréquence, est le mot DEUX (noté 499 fois). Le pèlerin moyen transportait peu à la fois, c'est le moins que l'on puisse dire, et de peu de valeur.

Le troisième mot utilisé, toujours par ordre de fréquence, est un adjectif, *köhne*, (dont la traduction hésite entre « usé, usagé, vieux »), qui revient 291 fois sous la plume du scribe, auquel il faut rajouter la forme arabe de même sens, *musta'mal*, que l'on trouve 11 fois. L'adjectif turc « neuf » (*yeni*) n'est jamais utilisé, l'adjectif arabe de même sens *ğadīd* est utilisé une seule fois. Du peu, du « moche », mais aussi du « petit », telles sont les premières impressions qui ressortent de l'analyse des textes : si l'adjectif « grand » est 17 fois employé (10 *kabīr*, 7 *büyük*), le « petit » qualifie 83 fois les objets transportés (67 *şağīr*, 16 *küçük*).

2) Cependant, l'étude de la quantité d'espèces transportées par les pèlerins démontre qu'une importante quantité de numéraire s'engloutit en Orient ; cette disparition suggère l'idée de commerce.

Des biens que la caravane achemine, il était facile de faire la part du numéraire, toujours distingué par le *qāḍī*, des autres possessions du voyageur : la valeur totale des espèces des pèlerins s'élève à 13 807 qurš, soit 42% de la valeur de tous les biens transportés (32 793 qurš). Il s'agit là d'une proportion énorme, si l'on veut se souvenir que, dans le patrimoine des Damasains, la part du numéraire s'élevait à 7%, et que de nombreuses études ont insisté sur la pénurie du numéraire dans le Moyen-Orient, montrant à quel point le numéraire était, vers 1700, denrée précieuse par essence, mais surtout rare, dont le commerce avec l'Asie expliquait la disparition : « Le Levant souffrait d'un déficit chronique de sa balance commerciale avec l'Asie »¹⁵.

On touche ici du doigt un aspect du phénomène : les espèces, par la caravane, filent vers l'Orient. En effet, à l'aller, c'est le numéraire qui alourdit la caravane : chaque homme, en moyenne, est riche de 192 qurš, dont 135 consistent en monnaies (plus de 70%). Au retour, les espèces ont fondu. L'homme s'est apparemment enrichi : 320 qurš constituent son avoir, mais le numéraire ne compte plus que pour 19% de ses biens.

	mort à l'aller	mort au retour
valeur moyenne de l'actif total en qurš	192	320
valeur moyenne du numéraire en qurš	135	60

Les inventaires nous donnent même les moyens de préciser la part de l'or et de l'argent dans ce voyage oriental. Cent cinq voyageurs possèdent du numéraire : pour 36 d'entre eux, le juge a précisé la nature exacte des monnaies transportées. Vingt-huit serrent dans leurs bourses des pièces d'or soit étrangères (276 ongres, 312 *bunduqī*), soit ottomanes (534 *šarīfī*, 134 *'atīqī*, 67 *zanğarlī*, 10 *ṭuralī*, 10 *eski*). Ce sont, à peu de choses près, les types de monnaies que conservent également les

¹⁵ Bruce MASTERS, *The origins of western economic dominance in the Middle East*, New York University Press, New York, Londres, 1988, p. 147-153.

Damascains : toutefois, les pèlerins circulent avec un peu plus de monnaies ottomanes, les Damascains possédant une part un peu plus importante de monnaies étrangères. Ces 1 643 pièces d'or¹⁶ représentent environ une valeur de 4 600 qurš, soit 33,3%, exactement le tiers, du montant des monnaies transportées. On peut supposer que le *qāḍī* prend le soin de mentionner seulement les noms et la valeur des pièces d'or. Les monnaies d'argent qui correspondent cependant à l'essentiel des pièces transportées (les 2/3) sont rarement citées : quatre voyageurs, en mourant, précise le juge, possèdent des qurš, trois des paras, un 1 500 *fulūs* ; la plupart du temps, les monnaies d'argent que les voyageurs conservent dans leur bourse ne sont qualifiées que de simple et vague « *naqdiyya* » (numéraire). Ces données rejoignent les affirmations de Suraiya Faroqhi, qui insistait sur le rôle de l'argent dans les transactions, tout en notant le rôle grandissant de l'or.¹⁷

Les espèces d'or et d'argent filent donc vers l'Orient où elles s'engloutissent presque. Le numéraire a certes pu disparaître durant les quatre mois de voyage, fertiles en occasions ou obligations de dépenses, ou au soleil de La Mekke. Mais on imagine également qu'à l'intérieur de la caravane, il s'est trouvé des commerçants qui ont échangé, à La Mekke ou ailleurs, leurs espèces sonnantes et trébuchantes contre d'autres biens. Cette hypothèse est confirmée par l'analyse du nombre de mots qui composent les inventaires : en moyenne, un inventaire de voyageur qui revient comporte 58 mots ; un inventaire de voyageur qui part n'en comprend que 33. Et si, au lieu de se référer à la simple mention des termes, on compte les objets en possession du défunt lors de son décès, on constate que, à l'aller, 3 175 objets font partie du convoi, au retour 6 433. La caravane a plus que doublé de volume ; et l'on imagine les sacs bourrés de ces pèlerins qui reviennent des Villes Saintes, sur le contenu desquels il est temps, maintenant, de se pencher.

¹⁶ La valeur des monnaies d'or a légèrement évolué au cours de ces trente ans, s'élevant de 2,2 à 3 qurš environ ; cf C. ESTABLET et J.-P. PASCUAL, « Damascene probate inventories of the 17th and 18th centuries », p. 373-393.

¹⁷ Suraiya FAROQHI, *Pilgrims and sultans*, p. 5 : « Dans les terres centrales de l'Empire, Anatolie et Roumélie, l'or n'était pas beaucoup utilisé, même pour les grosses transactions entre citadins ; les négociants européens, également, commerçaient principalement avec de l'argent... Puis la préférence pour l'or peut être mise en relation avec l'importance grandissante des échanges commerciaux entre la péninsule arabique et les commerçants indiens, qui, habituellement, demandaient à être réglés en or. »

III. LE COMMERCE INTERNATIONAL : DEUX À TROIS GRANDS NÉGOCIANTS

Deux voyageurs seulement¹⁸ se distinguent fortement de l'ensemble des défunts. Ce sont des hommes riches, des négociants (*tāğir*) sur lesquels le *qādī* ne donne que les maigres renseignements habituels. Le premier se nomme ḥāğğ Muṣṭafā b. Ša'bān al-Bursawī et habite le quartier de Šārī 'Abdallāh à Brousse ; il doit s'agir d'un homme jeune, marié : il n'a qu'un seul enfant et laisse une mère vivante. Il décède au retour du pèlerinage, à l'étape de Ḥaffimān en décembre 1687 (16 ṣafar 1099). L'importance de sa succession a sans doute nécessité la présence, lors de la rédaction de l'acte, d'une personnalité, 'Uṭmān Ağā des janissaires de la citadelle de Damas. Le ḥāğğ Mūsā b. 'Abdallāh est encore plus riche. Venant de Diyar Bekir, il décède aussi en revenant de La Mekke, en novembre 1691 (22 ṣafar 1103).

Les inventaires de ces deux hommes portent la marque du commerce international : sur le graphe suivant, qui note les termes caractérisant ces successions, la présence de chiffres signale, sinon l'importante valeur de leurs biens, qui échappe à cette analyse, du moins l'accumulation de biens que l'on transporte en quantité ; ces inventaires, rédigés en turc, sont teintés d'exotisme et suggèrent de lointains voyages orientaux : Chine (avec le qualificatif *farfūrī*), Indes, dont surgissent quelques localités (Lahore, Bareli) et dont la présence se devine à travers des mesures (les courges) qui n'ont pas cours dans l'Empire ottoman.

On aura saisi là au vol des hommes qui ont peut-être effectué le pèlerinage—ils sont tous les deux ḥāğğ—mais utilisent à des fins commerciales la caravane du pèlerinage. Ces deux inventaires permettent de faire le point, chiffres en main, sur les commerçants et le commerce au sein de la caravane dans les années 1700.

Peu de personnes sont impliquées dans ce courant commercial : nos deux personnages seuls peuvent être considérés comme des spécialistes. Mais leurs seuls biens constituent plus de 63% de la valeur de tout ce que ramènent les pèlerins qui reviennent de La Mekke (9 906 sur 15 694 qurş).

¹⁸ Ces deux inventaires se caractérisent sur l'axe 1 de l'analyse factorielle (115 personnes) par une contribution très forte et une situation extrême. Le graphe qui suit a été tracé uniquement d'après ces deux mêmes critères de contribution et de situation. Pour alléger l'exposé, nous n'en donnerons pas les valeurs chiffrées : le graphe respecte la situation des points.

des chiffres : 13, 16, 18, 22, 25, 26, 40, 69

des noms propres :				<i>Bareli, Lāhūrī, Farfūrī</i>
des adjectifs :	<i>büyük</i>	<i>küçük</i>		<i>tālī</i>
				<i>karmasūt</i>
des noms communs	<i>hāşşa</i>		<i>hazārī</i>	<i>karka bağdādī</i>
d'objets :				<i>aslāk bafta quṭni</i>
		<i>şarbatī ğīt</i>	<i>şāḥibi</i>	<i>ḥunkār incu</i>
	<i>tapua</i>			<i>ğarrās</i>
			<i>sūsī</i>	
<hr/>				
des mesures inusitées :	<i>tāqa</i>		<i>kurğa</i>	0

Graphe 1. Les cargaisons des deux grands commerçants.

Deuxième constatation, ces commerçants n'ont pas limité leurs activités à des achats dans les Villes Saintes : ils reviennent de La Mekke avec des sommes importantes, 1 562 qurş, avant tout constituées de pièces d'or, *şarīfī, yaldiz, bunduqī* dont on ne peut penser qu'elles avaient été uniquement conservées pour assurer un confortable voyage retour ; ils ont donc sans nul doute vendu, à La Mekke ou ailleurs, des biens dont on ne trouve évidemment nulle trace dans leurs inventaires. Si, dans l'ensemble, le numéraire, comme on l'a remarqué, s'engloutit en Orient, certains gros commerçants ont suffisamment échangé sur les Lieux Saints pour ramener dans l'Empire ottoman des espèces sonnantes et trébuchantes. Plus de la moitié du numéraire qui revient vers Damas (1 562 qurş sur 2 939, soit 53,1%)—et qui va « rentrer » en Anatolie et dans les Balkans—se trouve entre les mains de nos deux commerçants.

Troisième remarque, ce sont les tissus qui ont fait l'objet essentiel des transactions.

À ces tissus, l'un des deux commerçants, moins spécialisé dans le type de commerce exercé, Muştafā b. Şa'bān al-Bursawī a ajouté quelques « bricoles » : des épices et produits exotiques, de si faible prix qu'ils semblent destinés sans doute à une consommation personnelle ou à des cadeaux (6 qurş de noix de coco, *ğūz hindī*), un peu de henné, un peu de gingembre—*zanğabīl*—, un peu d'opium ; 600 *dirhām* de bois d'aloès (*'ūd*) d'une valeur supérieure (40 qurş) ; mais surtout des tasses (*finğān*), dont le nombre atteste qu'elles étaient destinées à la commercialisation, des tasses *'asalī* (terme dont le sens reste obscur) et des tasses *farfūrī* (de

Chine) qui étaient comptabilisées par le juge en « courge », mesure utilisée habituellement pour les tissus, et qui signifie la réunion de vingt pièces. On compte trois courges et demi de tasses ‘*asalī* (70 tasses ?) qui valent 4,4 qurš, et une courge de tasses de Chine, légèrement plus pressées, 2,6 qurš; un peu plus cher encore, une courge de tasses dont le qualificatif est illisible (*ğadīd* ?), à 10 qurš. À ces tasses groupées dans cette mesure inhabituelle, la courge, il faut rajouter deux tasses en argent (*gümüšli*), nettement plus onéreuses (7 qurš), quelques tasses de Chine, comptées une à une, et 17 tasses « blanches » qui valent 1,4 qurš. Bref, la présence d’une telle quantité de *finğān* suggère le commerce, mais un commerce de très peu de prix. Le même commerçant a acheté également 12 *mitqāl* de perles (*incu*) qui valent 130 qurš, 10 perles de Dakka, à 10 qurš, et 2 courges de pierres du Yémen, peut-être de la cornaline (*yamanī ṭāš*), pierres que l’on ne saurait appeler précieuses, puisque leur valeur n’est que 5 qurš.

	Valeur en qurš
perles et pierres précieuses <i>incu, yamanī ṭāš</i>	145
épices (noix de coco, henné, gingembre)	2
tasses (<i>finğān</i>)	26
bois d’aloès (<i>ūd</i>)	40
tissus	7517
biens usuels variés	214
Valeur de l’ensemble des biens	7944

Les tissus, à eux seuls, valent 7 517 qurš et représentent 94,6% de la valeur des bagages de ces deux hommes. Est-ce un hasard, lié au fait que les deux seuls grands commerçants qui ont laissé leurs traces dans nos archives sont des commerçants en tissus? Notre échantillon était, pense-t-on, assez important pour que d’autres types de commerçants, s’ils avaient été nombreux, fussent apparus parmi les défunts.

Quatrième remarque, ces tissus sont importés des Indes. Cette double constatation (importance des tissus, et plus particulièrement des tissus indiens, dans le commerce de la caravane du *ḥağğ*) ne semble pas être l’effet d’un échantillon biaisé, mais correspond à une réalité, exprimée

par Halil İnalçık sous une forme encore hypothétique que vient confirmer notre quantification : «...Au début des années 1600, les cotons importés devinrent un article aussi important que les épices, les produits coloniaux et les métaux, et peut-être plus important que n'importe lequel d'entre eux dans la balance commerciale de l'Empire. C'est l'importation de cotons indiens, au début du XVII^e siècle, qui influença le plus le développement économique de l'Empire »¹⁹. Gilles Veinstein exprimait une opinion semblable : « La mer Rouge était évidemment l'autre grande voie d'entrée maritime des articles indiens dans l'Empire ottoman. [...] Cet itinéraire [...] bénéficiait de l'afflux massif de ces agents commerciaux potentiels que représentaient les pèlerins ottomans de La Mekke : on sait que ces grands marchands étaient particulièrement disposés à s'acquitter de cette obligation conditionnelle de l'Islam [...] Les Lieux Saints se transformaient ainsi pendant la durée du pèlerinage annuel en une foire gigantesque dans laquelle les marchandises indiennes tenaient une large place »²⁰. Mais, dans le même article, il regrettait un certain nombre de lacunes dans la connaissance de ce mouvement commercial : « En matière d'importations textiles, ce que nous connaissons le moins mal à l'heure actuelle est l'aspect qualitatif : les règlements douaniers, les registres de prix [...] Nous apprendrons néanmoins beaucoup encore dans ce domaine quand nous bénéficierons d'éditions plus nombreuses, en particulier de ces inventaires après décès de tous lieux et de toutes époques dont regorgent les archives turques, centrales et locales [...] Nous sommes encore plus dans le flou en matière quantitative, qu'il s'agisse de la conjoncture de ce commerce entre le XVI^e et le XVIII^e, de son volume global à un moment donné, de la part des tissus dans l'ensemble du commerce de l'Inde avec les Ottomans [...] ; on a le sentiment que ces importations ont progressé au cours du XVII^e siècle ». Les inventaires de ces deux marchands autorisent à la fois une connaissance plus approfondie des qualités de tissus transportés et permettent de proposer une évaluation de la part que jouent ces importations de textiles dans le commerce de l'Inde avec l'Empire ottoman, à l'aube du XVIII^e siècle.

Certes, comme le constatait également Gilles Veinstein, « on se heurte à de redoutables problèmes d'identification » dès que l'on mentionne ces

¹⁹ Halil İNALCIK, « The Middle East and the Balkans under the Ottoman Empire », *Indiana University Turkish Studies*, Vol 9, p. 264-306.

²⁰ Gilles VEINSTEIN, « Les relations commerciales entre l'Inde et l'Empire ottoman (fin XV^e - fin XVIII^e siècle), Quelques notes et hypothèses » à paraître dans S. CHAUDHAURY et M. MORINO ed., *Merchants, companies and trade*, Cambridge University Press.

tissus anciens, dont les noms sont écrits par des scribes qui parlent l'arabe, quelquefois le turc, et sans doute jamais la langue indienne utilisée, et qui se fient, pour écrire, à ce qu'ils entendent d'une langue qui ne possède pas les mêmes systèmes phonatoires, transcrivant dans un alphabet arabe des sons étrangers à cette langue. Quant aux voyageurs occidentaux qui, au cours de leurs périples, ont tenté de reproduire les noms de ces textiles, ils se sont heurtés au même problème de transcription : le mot *alāḡā*, si souvent rencontré dans les inventaires, apparaît sous plusieurs formes : *alacha*, *alleja*, *allegais*, *elatches* ; la mousseline *hāṣṣa* n'est autre que des « cossae », des « cassa », des « kassa »²¹.

L'identification des biens de ces voyageurs qui émergent de l'ensemble des pèlerins n'est pas allée sans mal : il a fallu « butiner » dans tous les ouvrages qui rappellent les noms des tissus, particulièrement importants dans ces cargaisons²². Deux documents, exploités par H. İnalcık et G. Veinstein, ont fortement aidé à lire le nom de ces « cargaisons indiennes » : un registre de 1640 (*nahr defteri*), qui fixe les prix maximum des différentes qualités de coton, cite certains de ces tissus importés des Indes dans l'Empire ottoman ; le règlement douanier de Bassora, presque exactement contemporain de nos inventaires, 1689-1690, énumère également quelques textiles indiens. Un document français plus tardif, datant de 1766, établit également une liste des tissus importés : il s'agit des *Observations sur le commerce et sur les arts d'une partie de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, et même des Indes Orientales*, établies par Jean-Claude Flachât, qui a été directeur des Etablissements levantins²³. Enfin, le *Manuel du commerce des Indes Orientales et de la Chine*, de P. Blancard, édité à Paris, en 1806, décrit les marchandises qui se peuvent acheter dans diverses régions des Indes, entre

²¹ J. IRWIN, « Indian Textile Trade in the seventeenth century » *Journal of Indian Textile History*, I, 1955, p. 25-30 et III, 1957, p. 66-72.

²² Plusieurs sources et ouvrages généraux ont servi de référence : en plus des trois articles ci-dessus mentionnés de H. İNALCIK, G. VEINSTEIN et de J. IRWIN, citons principalement Katsumi FUKASAWA, *Toilerie et commerce du Levant*, éd. du CNRS, Paris, 1987 ; P. BLANCARD, *Manuel du commerce des Indes orientales et de la Chine*, Paris, 1806 ; certains des registres de la Chambre de commerce de Marseille, cités par Fukasawa ; DERMIGNY, *Cargaisons indiennes. Solier et Cie*, Paris, SEVPEN, 1959-60 ; KHACHIKIAN, « Le registre d'un marchand arménien en Perse, en Inde et au Tibet, (1682-1693) », *Annales ESC*, t. XXII (2), 1967, p. 231-278 ; HOBSON-JOBSON, *A glossary of colloquial anglo-indian words and phrases*, Munshiran Manoharlal Publishers Pvt Ltd, New Delhi, 1994.

²³ Jean-Claude FLACHAT, Jacquenod, Lyon, 1766, tome II, p. 282 à 299.

1784 et 1792. Ces noms restent souvent des réalités privées d'images : c'est un voyageur, Roques, du XVII^e siècle, donc contemporain de nos actes de succession, qui décrit de la façon la plus colorée ces textiles disparus²⁴.

Les mesures utilisées pour mesurer les quantités de tissus possédées *kūrġa* (courges), *tāqa*, *ṭūb*, et *'adad* posent problème. Dans l'inventaire de ḥāġġ Mūsā b. 'Abdallāh, le scripteur n'emploie, pour compter, que des courges et des *tāqa*. La courge est une mesure qui revient très fréquemment dans le dictionnaire de Blancard ; il s'agit d'une mesure indienne²⁵. Cette mesure est définie dans le glossaire des expressions anglo-indiennes de Hobson-Jobson²⁶ : l'usage du mot est attesté dès 1510, « utilisé chez les commerçants arabes aussi bien qu'en Inde », et s'applique aux tissus. Cependant, en 1784, dans une liste de prix, pour une loterie de Calcutta, on note l'expression 55 courges de perles ; il sera désormais attesté qu'en 1687, la mesure « courge » est également utilisée pour compter des tasses. La *tāqa*, qui n'apparaît pas dans Hobson-Jobson, est définie par Barthélémy dans son Dictionnaire : « pièce d'étoffe de tissage indigène », et par Redhouse : « a piece of certain tissues ». La *tāqa* est la vingtième partie de la courge²⁷. Ces deux mesures sont bien connues à Damas, comme au Caire²⁸ : dans les deux villes, les juges les utilisent pour comptabiliser les biens qui proviennent des Indes. Dans l'inventaire un peu moins marqué par l'« internationalité » de ḥāġġ Muṣṭafā b. ša'bān al-Bursawī, on trouve moins de cohérence : la courge réapparaît, mais elle est divisée soit en *tāqa* (avec *ta* emphatique, comme dans les documents égyptiens), soit en *'adad* (quantité de), soit encore en *ṭūb*, « a whole piece of tissues from the loom ». Nous émettons donc la supposition que le sens de *tāqa*, de *'adad* et de *ṭūb*, est semblable : il s'agit tout simplement de la pièce de tissu.

²⁴ Valérie Berinstain, que nous remercions ici vivement, nous a permis de prendre connaissance de ce manuscrit en cours d'édition, et nous a communiqué tous les renseignements concernant ce voyageur. Il s'agit du manuscrit 14 614 de la Bibliothèque nationale, Fonds français, daté de 1678-1691. Après avoir été en poste à Madagascar, Roques a été envoyé par la Compagnie des Indes à Surat en 1671, ayant plus particulièrement comme fonction de visiter les manufactures textiles du Gujarat. De plus, V.B. nous a signalé quelques très utiles références.

²⁵ Dozy atteste l'utilisation de ce terme dans l'expression *bil-kurġa*, « en vrac » (*Supplément*).

²⁶ HOBSON-JOBSON, *A glossary*, p. 255.

²⁷ HOBSON-JOBSON, *A glossary*, p. 255 : la courge comprend 20 pièces.

²⁸ Tous les renseignements sur le Caire ont été aimablement fournis par Michel Tuchscherer, Université de Provence, qui confirme que la courge égale 20 *tāqa*.

Calicots, mousselines, tissus mélangés de soie et de coton, tissus de laine, tels sont les textiles indiens²⁹ que les deux grands négociants ont achetés à La Mekke.

Les calicots, la principale exportation de l'Inde de l'Ouest³⁰ :

Calicots	Prix à la pièce
<i>bafta</i> de Baryālī	2
<i>bafta</i> blanc	3
<i>ğūrī</i>	3,6
<i>ħarās</i>	1,3
<i>ğīt kamrūlī</i>	4,3
<i>bahram</i>	2,5
<i>baᅅa rank</i>	3,6
Les différents types de calicots ³¹	

– Le nom de *bafta* « est un terme général pour du calicot ordinaire du Gujarat (surtout de Broach et de Nosari), dont la qualité varie du grossier au fin. Pour les marchés d'Asie, ils étaient généralement teints en rouge, bleu ou noir. À la suite de la grande famine qui ravagea le Gujarat en 1630, le *bafta* devint rare et fut imité dans d'autres régions de l'Inde, le terme perdant sa signification locale »³². Or, Bareli (Baryālī), qui n'est pas mentionnée sur la carte des centres du textile établie par J. Irwin, est une ville du Gujarat, au Sud de Ahmed Abad, à quelques kilomètres au Nord de Broach. « La qualité des bafetas est la meilleure de toutes les toiles qui se font aux Indes et d'un bon service. Aussi, les Indiens ne s'habillent presque point d'autres toiles »³³.

– Dans la même catégorie de tissu, des *ğūrī* (joories) « calicot du Sind, correspondant au *bafta* du Gujarat surtout tissé à Narsapur, Darbelo, Kandiaro »³⁴.

– Le *bahram* (byram ou beram) « souvent teint en rouge, bleu ou noir, pour les marchés d'Asie, surtout produit dans la région de Burhanpur »³⁵.

²⁹ La typologie et les descriptions ont été empruntées à J. Irwin.

³⁰ J. IRWIN, I, p. 22.

³¹ Nous respectons l'orthographe de nos documents, tout en mentionnant les orthographes différentes des termes trouvés dans les sources et ouvrages signalés.

³² J. IRWIN, I, p. 25.

³³ Roques.

³⁴ J. IRWIN, I, p. 28.

³⁵ J. IRWIN, I, p. 26.

Ces *beram* « sont toile à mettre en teinture bleue pour Bassera » (Bassora)³⁶.

– Des *ḥarās* (*garras* ou *gurras*), du « coton ordinaire »³⁷.

– Le *ḡīt* (*chint* ou *chintz*) terme utilisé pour les tissus peints et imprimés. Le sens de *kamrūlī* reste obscur : Roques signale des « bétilles » *Comeruli* tout aussi mystérieuses.

– Les *baṅḡa rank* (*pancheranguis*), dont l'étymologie suggère l'idée de cinq couleurs, « indienne à dessins multicolores, certainement de qualité supérieure »³⁸.

Des **mousselines** nombreuses et chères ont également fait l'objet des acquisitions des deux *tāḡir*.

Mousselines	Prix à la pièce
<i>ḡūnī, mūmī</i>	
<i>nansūḥ</i>	7
<i>ḥāṣṣa</i>	de 3,5 à 11 suivant la taille
<i>ḥamāmī</i>	3
<i>kūsa ṣāriq/dastār</i>	de 2,5 à 4,1
<i>aḡābānī</i>	1,5
<i>ṣarbatī</i>	3,9
<i>farḡa ḥāna</i>	1,5
<i>'Abdallāh ḥāna</i>	4,5
<i>hazārī</i>	de 4,7 à 5,8
<i>ḥunkārī</i>	4,7
<i>Sanganer? ṣāriq</i>	4,1

Différents types de mousselines

« Mousseline est le nom générique donné à toutes toiles de coton à tissure peu serrée, fines et légères, spécialité exclusive de l'Inde avant la réussite de leur fabrication en Occident. Elles viennent surtout du Bengale, mais aussi du Coromandel et de Burhanpur en Inde nord-occidentale »³⁹. Rangeons dans ce groupe les tissus dont il est attesté qu'ils sont des mousselines, mais également des textiles dont on ne sait rien, sauf qu'ils sont destinés à des turbans (*ṣāriq* ou *dastār*).

³⁶ Roques.

³⁷ J. IRWIN, III, p. 69.

³⁸ Cité par Katsumi FUKASAWA, *Toilerie et commerce*, p. 44.

³⁹ Katsumi FUKASAWA, *Toilerie et commerce*, p. 41.

- Du *ḡūnī*⁴⁰
- Des *nansūḡ*⁴¹ (ou *nansooks*, ou *nyansooks*) : « de l’hindi, plaisir pour les yeux, tissu de coton simple de bonne qualité » ou « toile de coton dont le tissu se fait avec un fil d’une extrême finesse »⁴².
- Des *ḡāṣṣa* (*khassa*, *cossae*, *cassa*, *kassa*) : « une mousseline simple, habituellement de bonne qualité, tissée la plupart du temps dans le district de Dacca ; les meilleures d’entre elles sont réservées au marché du Moyen-Orient »⁴³. Pour Roques, ces casses du Bengale sont des mousselines particulièrement fines et bordées d’une lisière d’or⁴⁴.
- Des *ḡamāmī* (*hammami* ou *hamoenes* ou *humhums*) : « coton ordinaire tissé en de nombreuses parties du Bengale »⁴⁵.
- Différents types de *kūsa ṣāriq/dastār*, tissu de coton très fin et très cher⁴⁶.
- Des *aḡābānī* : mousseline de coton, importé jusqu’au XIX^e siècle en Turquie, était au départ fabriqué au Bengale⁴⁷.
- Du *ṣarbatī* (*sharbatī*), une luxueuse mousseline surtout fabriquée dans le Bengale et Dacca⁴⁸.
- Des *farḡa ḡāna*, et ‘*Abdallāḡḡāna*⁴⁹.
- Des *ḡazārī* : mousseline de turban⁵⁰. Le terme *ḡazārī*, présent dans les effets de nos deux voyageurs, est précédé des chiffres (écrits) *sekiz* (huit) et *on* (dix) : peut-on faire l’hypothèse que le nom de ce tissu fait allusion à la quantité de milliers (*ḡezār*) de fils que comporte la

⁴⁰ La lecture n’est pas certaine (*ḡūnī*, ou *mūmī*). Ce tissu, de petite valeur, ne semble pas être le *gunnies* de J. Irwin, qui vient du sanskrit *goni*, sac, et signifie un calicot grossier, tissé surtout dans le Rajapur, mais aussi dans le Gujarat, à Broach. Nous pensons plutôt qu’il faut le ranger dans la catégorie des mousselines : en 1690, le règlement douanier de Basra cite un *shīlā-Guni destar*, cf G. Veinstein, *art. cit.*

⁴¹ J. IRWIN, III, p. 70.

⁴² Legoux de Flaix, voyage de 1788, cité par Guy DELEURY, *Les Indes florissantes*, Bouquins, Paris, 1991, p. 442 ; en 1640, un *destar-i-tensuh*, et non *nansūḡ*, de grande valeur est signalé par Inalcık, p. 286.

⁴³ J. IRWIN, III, p. 68.

⁴⁴ Roques.

⁴⁵ J. IRWIN, III, p. 69.

⁴⁶ Règlement de Bassora, 1690, « plain köse destar ». Ce köse pourrait-il avoir un lien avec la ville de Kutch, centre textile important du Gujarat ?

⁴⁷ Il en existe une variété dans le registre des prix de 1640 appelée *aḡabanu destar*.

⁴⁸ HOBSON-JOBSON, p. 708, *serrbands*, ou *seerbetties*.

⁴⁹ Pièces que l’on range parmi les mousselines, uniquement parce qu’en 1640, le mot *farḡadhani* est associé au tissu *susi*, considéré par Inalcık comme une mousseline. Ce ‘*Abdallāḡ ḡāna* est attesté dans les documents cairotes que l’on a évoqués. Irwin range cependant les *sūsī* parmi les tissus de coton et de soie.

⁵⁰ Registre de 1640.

mousseline ? En 1788 Legoux de Flaix, après un long séjour en Inde, rédige un ouvrage destiné à révéler à la France l'avance technologique de l'Inde. Il évoque le nom des mousselines : « On connaît trois espèces de cette mousseline (nensouque) : la première espèce qu'on désigne sous le nom de quatre mille fils, la seconde sous celui de trois mille cinq cents fils, la troisième de trois mille fils. ». Certes, les chiffres inscrits dans les inventaires sont différents, mais ces tissus semblent bien être désignés par le nombre de fils qui les composent, garants d'une finesse plus ou moins grande. Nos *on hazārī* sont effectivement plus chers que les *sekiz hazārī*.

– Des *hunkārī*⁵¹

– Des *saway* (savai)⁵²

– Sanganer (ou Sadquz) *şāriq* : un turban de Sanganer ? Sanganer est une ville du Rajputana, au Sud-Ouest d'Agra, mentionnée par Irwin comme un centre textile⁵³.

À ces calicots et ces mousselines, les deux voyageurs ajoutent de nombreux tissus mélangés de coton et de soie.

Tissus coton et soie	Prix à la pièce
<i>alāğā</i> de Aḥmad Abād	4,3
de Surate	4,5
<i>alāğā şāhibī</i>	4,5
<i>alāğā</i> de Lahore	7
<i>quṭnī</i>	4,5 à 5
<i>daryā</i> de Lakkūrī	2 à 3
<i>sūsī</i> blanc	5
<i>sūsī</i> de Patna	2
<i>sūsī</i> de Kasārī	6,6
petits <i>ğukla</i>	0,2
<i>bintūla</i>	3,4
<i>tabwa</i> (tepay ?)	de 4 à 8,7 suivant la taille

Différents types de tissus de soie et de coton

– Les *alāğā* : « important tissu du Gujarat, fait de coton et de soie mêlés, en général rayé de rouge et de blanc, ou de bleu et de blanc, quelquefois à fleur, ou embelli de fils d'or et d'argent. Un tissu semblable

⁵¹ Le terme est utilisé en 1690, sous la forme *hunkari destar*.

⁵² Rencontré en 1690, associé au turban : « savai destar ».

⁵³ J. IRWIN, I, p. 14.

était tissé sous le même nom au Bengale ; mais l'alaga du Gujarat comporte ordinairement une part plus importante de coton»⁵⁴. Apparaît ici un troisième centre de fabrication, Lahore, dans le Penjab, dont la qualité est sans doute la plus estimée. Dans « la manufacture d'Ahmedabat, il s'y fait plus d'alagas que toute sorte d'étoffes de soie ou mélangées de coton. La raison est [...] qu'ils s'en habillent. Dans toutes les bonnes villes, il s'y fabrique de cette étoffe, mais de tous ceux que j'ai vus en divers endroits, il n'y en a pas qui égalent ceux d'Ahmedabat»⁵⁵.

– Autre type de mélange coton et soie, les *quṭnī* (cuttane, cotonis, et qutni) « à peu près semblables à l'alaga, souvent à rayures, quelquefois parsemés de fleurs, une importante exportation du Gujarat »⁵⁶.

– Les *daryā* (ou doreas), soie et coton, à rayures ou « chequered », tissés dans le district de Malda-Kasimbazar, ressemblent à de l'*alāḡā* ; le type de rayure en fait l'originalité⁵⁷. *Lakapūrī* est attesté à maintes reprises dans les documents de 1640 et de 1690. Il s'agit sans doute de Lockipour, ville du Bengale, mentionnée dans le Manuel de Blancard.

– Les *sūsī*, (soosies) « soie ou soie et coton à rayures, surtout tissés à Malda-Kasimbazar, mais aussi dans d'autres régions de l'Inde »⁵⁸ ; Patna est une ville du Bengale. Kesari est attesté dans le document de 1690, *Kesari alāḡā*, et Hobson-Jobson mentionne, citant un document de 1726, la ville de Casseri, dans le district de Midnapur.

– Le *ḡukla* (chukla, ou chakla) : « terme utilisé dans le commerce du Bengale, qui vient de l'hindi, chakta, tissu rayé de soie et de coton »⁵⁹. Nous proposons un sens différent : les chakla sont également des petits carrés de tissus que l'on suspend⁶⁰ ; la petitesse de ces pièces explique à elle seule leur très faible prix.

– Des *bindalī* : « taffetas rayé à 60 chemins, un d'une couleur, l'autre d'une autre, avec une raie de séparation en chaînes de soie et tramé de coton »⁶¹. Sont-ce les bétilles du Dictionnaire de Blancard, considérées comme « grosses mousselines » ? ou les bétilles que Roques signale à Ahmedabat être « faites à l'usage des Maures, en si petite quantité qu'il ne vaut point la peine d'en parler » ?

⁵⁴ J. IRWIN, I, p. 25.

⁵⁵ Roques.

⁵⁶ J. IRWIN, I, p. 27.

⁵⁷ J. IRWIN, III, p. 68.

⁵⁸ J. IRWIN, III, p. 71.

⁵⁹ J. IRWIN, p. 68.

⁶⁰ J. GILLOW et N. BARNARD, *Traditional Indian Textiles*, London, 1993, p. 79.

⁶¹ FLACHAT, p. 296.

– Les *tabwa*, dont on ne trouve la trace chez aucun des auteurs cités. Le terme est peut-être à rapprocher de *tepo*y, « tissus mélangés de soie et de coton provenant du Bengale »⁶².

Dans certains des tissus qui ont intéressé les grands négociants, la soie domine.

Tissus de soie	prix à la pièce
<i>karmasūt šišaklī</i>	4,5
<i>talī karmasūt</i>	10
<i>aṭlās</i>	4,5

Tissus dans lesquels la soie domine

– Le *karmasūt* : « taffetas chaîne de soie tramé de coton », quelquefois comme ici *šišaklī*, le « tzitziecle » de Flachat⁶³, « avec des fleurs ».

– L'*aṭlās*, du satin, « chaîne de soie, tramé de coton, soit broché (satin chinois) en dessins suivis, soit à fleurs, indi atlas proprement dit »⁶⁴.

Enfin, quelques châles de laine ont été joints à la cargaison :

Tissus de laine	prix de la pièce
<i>šāl</i> de Lahore	4
<i>šāl</i> de Dolkha ? *	8
<i>šāl</i> du Cachemire	7

* La ville de Dolkha, productrice de châles, est située au sud d'Ahmad Abad.

Il reste des inconnus. Nul texte ne mentionne les très chers *aqranšāhī* (15 qurš la pièce), ni l'*iskanbar*, qui reviennent des Villes Saintes dans les effets des deux *tāğir*. Par ailleurs 250 *aslāk*, qui apparaissent souvent dans des documents analogues cairotés, n'ont pas trouvé leur traduction ; plutôt que d'un tissu, il s'agirait d'un objet, puisque le prix en varie suivant la qualité : bon marché en simple toile (*bīz*), 0,8 qurš, ils peuvent être très chers lorsqu'ils sont faits en *hazārī* ; des *aslāk* dits *muṣṣab*⁶⁵, peut-être une étoffe de soie tissée de fils d'or, ont une valeur qui varie entre 2 et 5,8 qurš.

⁶² K.N. CHAUDHURI, *The trading world of Asia in the English East India Company, 1660-1670*, Cambridge, 1978, p. 505.

⁶³ Flachats parle à deux reprises de *guermesut*.

⁶⁴ FLACHAT, p. 297.

⁶⁵ *muṣṣab*, d'après Barthélémy.

Parmi nos 135 caravaniers, deux utilisent sans aucun doute la caravane à des fins avant tout commerciales. Ce commerce est essentiellement un commerce de tissus indiens. Ont-ils joint à l'utile dans ce bas monde le nécessaire à l'au-delà ? Leur nom est précédé du titre de *ḥāḡḡ*, mais on ne peut affirmer que le pèlerinage ait été le but de ce voyage. Leur passif ne comporte certes aucun *badal ḥaḡḡ*⁶⁶, mais nos personnages sont des hommes riches, qui n'ont pas besoin d'avances pour effectuer le pèlerinage. Le *ḥāḡḡ Muṣṭafā b. Ša'bān al-Bursawī* est détenteur d'un *iḥrām* d'une couleur *qirmizī* guère canonique ! Mais cet *iḥrām* ne serait-il pas une « couverture », sens attesté en dialecte syrien par Barthélémy ?

Un troisième voyageur, qui meurt trois jours avant le plus important de nos commerçants, revient également des Lieux Saints pourvu de quelques tissus : il s'agit du *ḥāḡḡ 'Abdarraḥmān ḡalabī b. al-ḥāḡḡ 'Alī*, d'Istanbul, riche de 704 qurš. Il apparaît avec beaucoup moins de force que les deux précédents sur cet axe ¹⁶⁷. Cependant, 87% de ses biens consistent en tissus indiens valant 615 qurš : de *al'alāḡā hindī*, à 3,7 qurš la pièce ; des turbans en *ḡūtī*⁶⁸ (onéreux, 3,8 qurš le turban) ; du *quṭnī* (4 qurš) et du *šarbatī* (4,2 qurš). Le *ḥāḡḡ 'Abdarraḥmān ḡalabī b. al-ḥāḡḡ 'Alī*, est, comme ses collègues, un spécialiste du commerce en tissus. Il porte également le titre de *ḥāḡḡ*, ne possède pas de *badal*, et l'on ne saurait dire s'il vient d'accomplir le pèlerinage. Dans ses biens, l'on trouve aussi un *iḥrām* rouge (*aḥmar*).

Ces trois pèlerins-commerçants décèdent dans les environs de Damas le 22 décembre 1687 et les 10 et 14 novembre 1691, à la fin de l'automne et au tout début de l'hiver. Ces dates de décès résultent peut-être des coups hasardeux du destin ; mais elles peuvent également indiquer les moments pendant lesquels on disposait, à La Mekke, des marchandises venues de l'océan Indien. Ces trois hommes se trouvaient à La Mekke deux mois environ avant leur mort, soit à la fin de l'été.

⁶⁶ Ce *badal ḥaḡḡ* correspondait à une somme versée par un musulman qui se trouvait dans l'impossibilité d'effectuer le pèlerinage, et chargeait quelqu'un d'accomplir à sa place cette obligation. Plus de la moitié des pèlerins ont été chargés de cette mission, qui servait également à financer une partie des frais du voyage.

⁶⁷ Il apparaît sur cet axe, situé comme nos deux autres voyageurs, mais avec une très faible contribution. Il possède moins de tissus indiens ; d'autre part, le scripteur utilise, pour mesurer, la mesure traditionnelle du *tūb*, une seule fois la *tāqa*.

⁶⁸ Peut-être une qualité de bafta, ou de khassa, de la ville du Bengale, Jougdia. Blancard, dans son dictionnaire, nomme plusieurs fois ce centre de textiles (hamans de Joudia, casses de Jougdia, baffetas de Jougdia).

Or, les navires indiens partaient au début du mois d'avril de la région du Gujarat : en avril, les tissus étaient prêts et l'on pouvait encore profiter de la mousson d'hiver, alizé du nord-est qui souffle du mois d'octobre-novembre à avril-mai. Il fallait environ un mois et demi pour que les bateaux arrivent en mer Rouge : l'été semble donc la saison pendant laquelle on trouve, à La Mekke, de quoi s'approvisionner en produits indiens⁶⁹.

Dans le groupe de ces commerçants, qui portent un titre de *ḥāḡḡ* dont on ignore la date d'acquisition, il faut encore ranger Sulaymān ḡalabī b. 'Abdallāh, un Stambouliote, qui n'est pas *ḥāḡḡ*, mais a seulement emprunté la route retour de la caravane pour exercer le plus paisiblement possible son métier de commerçant en parfums : il ramène dans ses bagages 200 qurš de musc (*misk*), 174 de civette (*zabad*), 20 qurš de casse (*futna*), médecine à vertu purgative en flacon (*šīša*), et 90 qurš de 'ūd.

Ces quatre grands commerçants, dont un commerçant en parfum et trois en tissus, rapportent dans leurs bagages 11 261 qurš, soit 72%, presque les trois-quarts, de la valeur globale de la caravane retour. Toutes les protections assurées par l'État ottoman, et dont il est impossible ici de calculer le coût, seraient-elles avant tout destinées à cette très faible proportion de voyageurs (3%) ? N'ignorons pas cependant que la caravane transporte, à l'aller, en plus des biens personnels des pèlerins et des commerçants, de très importantes sommes destinées aux nomades et aux Villes Saintes dont on ne peut ici apprécier la valeur.

IV. LES PETITES « TRANSACTIONS » DES AUTRES PÈLERINS

Les pèlerins-grands commerçants constituent une des composantes de la caravane ; la composition de leurs bagages les distinguait fortement de la masse des autres pèlerins. Peu nombreux, ils sont des exceptions que, désormais, on ignorera.

1) Quelques indices suggèrent l'idée que les humbles pèlerins ne profitent que dans une faible mesure de leur voyage pour se livrer aux affaires. Un simple comptage des mots qui composent les documents et

⁶⁹ Ces informations reposent sur l'article de Ashin DAS GUPTA, « Gujarati merchants and the Red Sea Trade (1700-1725), Europeans in Asia before Dominion », Kling and Pearson, University Press of Hawaii, Honolulu, 1941, p. 123-158.

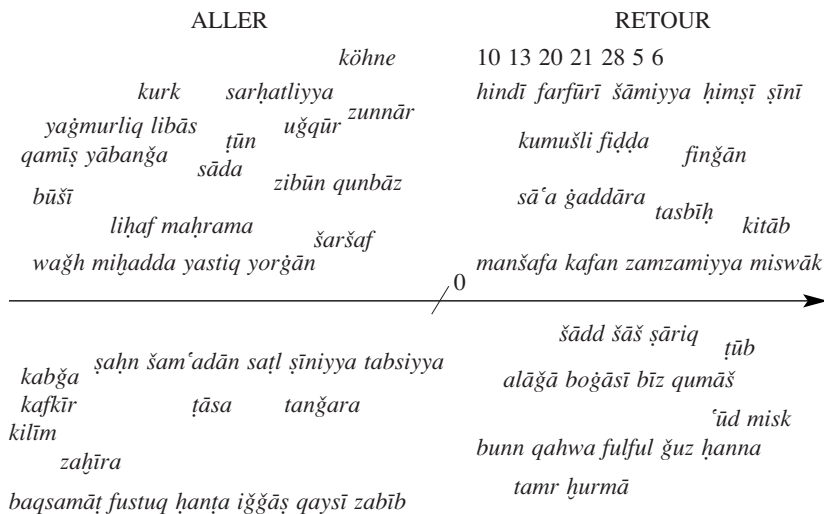
des objets en possession des hommes avait fait conclure à un alourdissement de la caravane du retour : les trois grands commerçants internationaux sont presque les seuls responsables de cette dilatation de la caravane. Ôtons leurs biens de nos calculs, et la part des objets rapportés de La Mekke et de Médine s'amenuise : toujours 3 175 objets à l'aller, mais seulement 3 285 au retour, au lieu des 6 433 qui avaient été dénombrés.

Par ailleurs, si l'on exclut les quatre négociants de nos comptes, on constate certes que le numéraire semble s'évanouir en chemin des poches des voyageurs : riche, en moyenne de 135 *qurš* qui constituent 70% de ses biens, le pèlerin revient des Villes Saintes délesté d'une centaine de *qurš*. On ne peut cependant pas attribuer cet évanouissement du numéraire au retour à des acquisitions importantes de biens, puisque nos *ḥāğğ* retournent à Damas moins riches que lorsqu'ils y sont passés à l'aller : la disparition des espèces et l'amenuisement de la valeur de leurs bagages feraient plutôt conclure que les frais du voyage et le séjour à La Mekke, pendant les quatre mois qui séparent l'aller du retour, ont absorbé les espèces, plutôt que servi à des acquisitions massives de biens orientaux.

	aller	retour
moyenne de l'avoir possédé	192 <i>qurš</i>	99 <i>qurš</i>
moyenne du numéraire possédé	135 <i>qurš</i>	30 <i>qurš</i>
pourcentage des espèces dans l'avoir	70%	30%

2) Cependant, l'analyse lexicale des biens des voyageurs permet de distinguer les défunts décédés à l'aller des défunts décédés au retour, dont les bagages, au moment du décès, se composent d'objets différents. L'analyse factorielle et l'analyse des fréquences d'utilisation des termes autorisent la construction d'un graphe présentant les termes spécifiques du retour et de l'aller. Dans quelle mesure peut-on voir dans cette opposition, qui ne concerne plus trois ou quatre individus, des négociants spécialisés, mais deux groupes d'hommes, la trace d'un double flux de marchandises dont la vente des unes financerait les frais du voyage et l'acquisition des autres ?⁷⁰

⁷⁰ Pour distinguer les objets de l'aller de ceux du retour, on a utilisé les données de l'AFC mais également les fréquences d'utilisation des termes.



Graphe 2. Les biens de l'aller, les biens du retour⁷¹.

Ce tableau n'exprime que des nuances : certains de ces objets se retrouvent aussi bien à l'aller qu'au retour, mais avec une fréquence plus ou moins grande suivant les étapes du voyage. Pour des raisons d'exposition, nous traiterons en premier lieu des biens spécifiques du retour, puis des biens spécifiques de l'aller, en essayant de dégager, de ces listes, les biens susceptibles d'être des marchandises destinées à la vente⁷².

Les biens spécifiques du retour⁷³

Du côté du retour, la fréquence des nombres supérieurs à dix suggère l'importance des charges ; les images orientales qu'évoquent certains

⁷¹ Nous sommes intervenus dans la réalisation du graphe en regroupant ensemble, sur une même ligne, les objets qui peuvent être rangés dans une même catégorie : tissus, vêtements, tapis, objets de l'existence quotidienne, du coucher ou de la cuisine, provisions de bouche, épices, parfums, café, etc.

⁷² L'analyse lexicométrique autorise seulement la reconnaissance des mots, des adjectifs ou des nombres significatifs de l'opposition entre les objets de l'aller et ceux du retour ; elle ne permet pas de comptabiliser les biens, ni d'en calculer la valeur. Il a fallu, pour vérifier la pertinence des pistes que suggère l'analyse, se référer au tableau dans lequel ont été enregistrés, par individu, le nombre de biens possédés ainsi que leur valeur, quand elle était donnée par le *qāḍī*.

⁷³ Les biens des négociants spécialisés, les mesures telles que les courges et les *tāqa* apparaissent bien sûr dans l'analyse factorielle et dans l'analyse des fréquences et marquent de façon très significative les termes du retour ; nous n'en tiendrons pas compte ici.

des adjectifs utilisés (*ḥimṣī, šāmī, hindī, farfūrī*) rappellent les origines possibles, souvent lointaines, de certains des objets énumérés, des tissus, des épices, du café : tout fait penser à un commerce dont il faut maintenant, grâce à l'étude du détail des successions, estimer le poids et la nature.

Les épices, le café, les tasses

Quelle trace a laissé l'ancien chemin des épices et du café sur la composition de la caravane du retour ? Rappelons les hésitations de F. Braudel qui, s'il remarquait le rôle de l'Atlantique dans le détournement du commerce du poivre et des épices à partir de 1630, affirmait cependant comme possible que le poivre et les épices pénétrassent encore en Méditerranée au delà de Djedda et, qu'à partir de Rosette ou d'Alexandrie, écrivait-il, « le café gagne plus vite les clients de Turquie et d'Europe que dans les cales des gros navires de commerce des compagnies des Indes »⁷⁴.

Les épices n'occupent dans les inventaires qu'une place quasiment nulle, « simple filet résiduel »⁷⁵ d'un ancien flux de marchandises : le poivre (*fulful*) est deux fois mentionné, la noix muscade une fois (*ḡūz īīb*) pour une valeur qui s'élève à quelques paras. Le bois d'aloès (*'ūd*) est une marchandise du retour, mais six pèlerins seulement en rapportent, en très petite quantité, puisque le prix de ces biens varie de 0.1 à deux qurš (à titre de comparaison, rappelons que l'un des grands commerçants avait joint à ses tissus le même bois d'aloès, d'une valeur de 90 qurš). Ces quantités et ces sommes sont si peu élevées que ces biens orientaux paraissent être réservés à une consommation personnelle beaucoup plus qu'à l'échange ; sans doute sont-ils destinés également, comme les dattes (sacs de *ḥurmā* et de *tamr*, dont la valeur varie de 0.3 à deux qurš) et le héné, à rappeler dans la famille du pèlerin le souvenir du voyage dans les Villes Saintes⁷⁶.

Le café est plusieurs fois mentionné dans les successions de pèlerins au retour, sous sa double forme linguistique de *bunn* et de *qahwa*. Volney,

⁷⁴ BRAUDEL, *Le temps du monde*, Armand Colin, 1979, p. 412-413.

⁷⁵ G. VEINSTEIN, « Les relations commerciales entre l'Inde et l'Empire ottoman », *art. cit.*

⁷⁶ R. TRESSE range parmi les objets-souvenirs que l'on rapporte de La Mekke, les dattes, (« boîtes de dattes du Hedjaz ») et le héné, (« les jeunes femmes étaient comblées de petits sacs de héné de Wadi Fatma »), p. 259.

que cite G. Veinstein⁷⁷, à une date plus tardive (1783-1785), attribuait encore un grand poids au commerce du café qui s'effectuait à La Mekke : « Presque tous les pèlerins en font un objet de spéculation (café du Yémen). En partant de chez eux, ils se chargent de marchandises qu'ils vendent sur la route ; l'or qui en provient joint à celui dont ils se sont munis chez eux est transporté à La Mecque et, là, il s'échange contre les mousselines et les indiennes du Malabar et du Bengale, les châles du Cachemire, l'aloës de Tunkin, les diamants de Golconde, les perles de Barhein, quelque peu de poivre et beaucoup de café du Yémen ». Douze pèlerins rapportent du café : « une certaine quantité » (*miqdār*), dit le juge, ou un sac (*ğarāb*) ; dans le meilleur des cas, les quantités sont mesurées en *raṭl* ou en *uqqa* ; et l'on peut alors fixer le cours du café en ce début de XVIII^e siècle à un *qurš* le *raṭl*, 1,5 *qurš* l'*uqqa*. En fait, la valeur d'ensemble de ce café rapporté est faible, et représente un courant commercial dérisoire, moins de 60 *qurš*. Aucun des quatre commerçants « spécialisés » en commerce des tissus ou de parfums, ne s'était chargé de café. S'il est hasardeux de calculer, à partir de cet échantillon de pèlerins au retour, la valeur du café rapporté par une caravane entière, on peut, en revanche, établir la part du café dans les autres biens originaires d'Orient : les tissus des pèlerins qui ne sont pas des commerçants, à eux seuls, représentent une somme plus de dix fois supérieure. Et plusieurs éléments poussent à considérer ce café, non pas comme une marchandise destinée à l'échange, mais comme un bien dont la consommation personnelle permet d'atténuer les rigueurs du voyage : dans les successions de l'aller, le juge note également, certes moins souvent (deux fois), la présence de café. De plus, les pèlerins de l'aller, comme ceux du retour, emportent avec eux les « pots » (*ibrīq*) nécessaires à la fabrication du breuvage, les *ibrīq qahwa*, plus nombreux toujours au retour (14 contre 9). Concluons provisoirement que les pèlerins achètent à La Mekke, pour eux ou leur famille, dans l'intention de le consommer immédiatement lors de leur voyage retour ou dès leur arrivée, un bien qui est sans doute meilleur marché en Orient qu'en Anatolie ou dans les Balkans.

En revanche, les tasses (*fiṅğān*), quoique présentes dans les objets de l'aller (au nombre de 47) sont surtout nombreuses dans les biens du retour (412).

⁷⁷ G. VEINSTEIN, « Les relations commerciales entre l'Inde et l'Empire ottoman », note 15.

	retour	aller
Nombre de pèlerins possédant des tasses	19	4
Nombre de tasses possédées	412	47
Valeur totale	42 qurš	7 qurš
Valeur des tasses rapportées par l'un des négociants	83 qurš	

La qualité en est parfois précisée par le juge : tasses de Chine (*farfūrī*⁷⁸), tasses de faïence commune (*šīnī*), tasses ‘*asalī*. Les tasses *šīnī*, au nombre de 162, sont de loin les plus nombreuses : elles valent en moyenne 0,13 qurš la pièce. Les tasses ‘*asalī*⁷⁹ sont les tasses les moins onéreuses : on en compte 61 ; puis viennent les tasses de Chine, très légèrement plus chères (0,14 qurš), et dont les pèlerins ne rapportent que 17 pièces⁸⁰. Les tasses de Chine et les tasses ‘*asalī* semblent proportionnellement plus nombreuses dans les biens du retour que dans ceux de l’aller : l’un de nos deux grands marchands en tissus revenait à Brousse chargé de 137 tasses dont 70 ‘*asalī* et 45 tasses de Chine et était le seul à posséder des tasses en argent de valeur nettement supérieure (de 2 à 5 qurš). On peut légitimement supposer que les tasses de Chine, peut-être également les tasses ‘*asalī*, s’achetaient sur les lieux du pèlerinage : ce sont néanmoins des biens de faible valeur.

Les tissus

La présence de tissus indiens marquait de son importance les cargaisons de trois de nos pèlerins-commerçants. Beaucoup de pèlerins ramènent des tissus, mais ce commerce ne rappelle en rien les activités de ces trois négociants : il ne représente que des sommes limitées et ne concerne que des tissus qui n’ont rien d’exotique. Le *qāḏī* ne s’y trompe pas qui compte les quantités transportées non pas en langue indienne (*kūrḡa*), mais en un pur osmanlı, *tūb*, la « pièce ». Les tissus sont ceux que l’on produit dans l’Empire, qui circulent dans l’Empire : la toile (*bīz*

⁷⁸ *Farfūrī* : ayant rapport avec la Chine pour Barthélémy et Redhouse ; avec le Japon, pour Dozy, *Sup.*

⁷⁹ Terme dont on ignore la signification, à rapprocher peut-être de ‘*asal*, (miel), couleur du matériau de la tasse ?

⁸⁰ Ces prix moyens ont été calculés à partir de 30 tasses *farfūrī*, 72 tasses *šīnī*, 62 tasses ‘*asalī*. Cette hiérarchie est confirmée par le prix affiché de la courge de tasses ‘*asalī*, 1,2 qurš, la courge de tasses *farfūrī*, 2,6 qurš.

ou *bez*), et le boucassin (*boğāsī*)⁸¹, beau tissu de coton du Proche-Orient. Le tissu *yamanī* n'est mentionné que deux fois, sa valeur est faible : un *qurš* la pièce, et ces rares indications ne permettront guère d'avancer sur la connaissance de ce tissu, dont le nom rappelle le Yémen. Comme G. Veinstein le remarquait⁸², ce *yamanī* n'est pas ici une « indienne » peinte ou imprimée dans l'Empire ottoman ; il s'agit d'un tissu courant. Sur le *qumāš*, plus onéreux que les autres tissus, le *qādī* n'a donné aucune indication, sauf la couleur, rouge. L'on ne saura jamais où nos défunts, dont les biens sont enregistrés lors de leur décès à Damas, se sont procuré ces marchandises, mais on peut supposer que les pèlerins ont au moins acheté leurs 241 pièces d'*alāğā* du pays de Šām à l'étape damascène, revenant des Villes Saintes, et s'appropriant à reprendre le chemin du retour vers l'Anatolie ou les Balkans, lorsque la mort les a saisis ; le juge a noté les circonstances de l'achat de ces pièces par l'un des défunts : les 37 pièces de cet *alāğā* du pays de Šām ont été acquises au moment du départ vers La Mekke, à l'aller, et ont été déposées dans une chambre du *Hān al-ḥarīr*, le caravansérail de la soie ; mais le pèlerin est mort à Médine et n'a jamais pu rapporter chez lui ses emplettes. Ces acquisitions effectuées à Damas, au retour, comme à l'aller, justifiaient sans doute les locations de chambres (*ūda*) dans les ḥān et même de maisons entières dont le juge, en consignand dans les actes les frais de location, signale l'existence. « Au XVII^e siècle, écrivait Tresse, les pèlerins s'arrêtent une huitaine de jours à Damas pour les besoins de leur négoce »⁸³.

type du tissu	nombre de pièces	valeur en <i>qurš</i>
<i>alāğā</i>	97	97
<i>alāğā ḥarīr</i>	6	19,2
<i>alāğā</i>	241	530,2
<i>bīz</i>	27	43,2
<i>boğāsī</i>	10	5
<i>qumāš</i>	17	54,4
	398	744

⁸¹ H. İNALCIK, « The ottoman cotton market of India », p. 293. Une carte des lieux de production existe dans le *Nahr defteri* de 1640, qui ne concerne que la partie anatolienne de l'Empire.

⁸² G. VEINSTEIN, « Les relations commerciales entre l'Inde et l'Empire ottoman », *art. cit.*

⁸³ TRESSE, p. 258.

Ces acquisitions de tissus sont chose fréquente, puisqu'un peu moins de la moitié des défunts rapportent des tissus. Mais la valeur totale de ces marchandises est modique : à eux seuls, les deux *tāğir* avaient acheté des textiles d'une valeur dix fois plus élevée. De plus, nos pèlerins ramènent des étoffes « souvent, mais peu à la fois », puisque seulement deux d'entre eux cumulent les deux tiers de tous les *alāğā*, les *bīz* et les *boğāsī* rapportés. On ignore le métier de ces deux défunts : l'un d'entre eux, ḥāğğ Bayram, porte le titre de *Agā* et revient des Villes Saintes porteur de grosses sommes monnayées, 50 ongres et 156 *qurš* ; il possède deux *ikdīš* et en loue une troisième, éléments qui suggèrent une aisance particulière. Les autres ont plutôt acheté sur la route du pèlerinage des tissus de faible valeur à des fins que l'on ne peut déduire de l'analyse des textes : souvenirs, cadeaux, biens commerciaux de petite envergure destinés à financer une partie du voyage ?

Les turbans : *šāš*, *šāriq*, *šādd* et *šāl*

À côté de ces tissus, certaines pièces de l'habillement, bien que présentes dans les bagages de l'aller, apparaissent davantage dans les besaces du retour : groupons dans la même classification les turbans proprement dits, sous leur double forme linguistique de *šāriq* et de *šāš*, mais également les *šādd* (en choisissant la signification de pièce de tissu pour le turban, de préférence à pièce de tissu destinée à ceindre la taille) et les châles (*šāl*) sur le sens duquel il faut s'arrêter un instant. Le dictionnaire Redhouse traduit « shawl », châle, sans explication complémentaire. Dozy, s'appuyant sur l'Essai de M. le comte de Chabrol dans la Description de l'Égypte, met en relation châle et tête, et non pas châle et épaule : « Longue pièce de mousseline ou de tissu de laine que l'on plisse et tourne plusieurs fois autour du tarbouch »⁸⁴. Des références plus anciennes, dans le glossaire des expressions anglo-indiennes de Hobson-Jobson, font également apparaître la même relation ; les auteurs citent Ipolito Desideri (1717) qui écrit : « De tels châles ne sont pas autre chose que des mantes qui se posent sur la tête », et le capitaine Alexandre Hamilton, en 1727 : « Lorsqu'ils sortent, ils portent un châle plié, une pièce de coton blanc qui repose sur le haut

⁸⁴ Dictionnaire détaillé des noms de vêtements chez les Arabes, Librairie du Liban, 1845.

de leur tête»? Ces *šādd* et ces *šāl* semblent bien être des éléments du turban.

objet	nombre au retour	nombre à l'aller
<i>šāl</i>	19	5
<i>šāriq</i>	124	32
<i>šādd</i>	23	10
<i>šāš</i>	123	26

Le turban étant un élément essentiel de la coiffure de l'homme ottoman, on s'attend à le voir figurer à l'aller comme au retour; et certes, ces turbans sont présents à l'aller, puisque 21 personnes en transportent 58, un peu plus de deux en moyenne par personne; mais au retour, les turbans occupent une place proportionnellement beaucoup plus importante: 29 pèlerins possèdent 247 turbans, soit, en moyenne, presque neuf par personne.

Minutieusement décrits par le juge, les turbans du retour ne ressemblent pas aux pièces de l'aller. À l'aller, les turbans, transportés en unique exemplaire, sont la plupart du temps une pièce de l'habillement du pèlerin, et c'est le qualificatif de *köhne* qui s'applique à eux. Une exception cependant: trois pèlerins possèdent également des lots de turbans «*šāmī*», c'est-à-dire faits dans un tissu spécial, du pays de Šām, qui pouvaient présenter un intérêt marchand dès que l'on s'éloignait de la Syrie. Alors que la valeur du turban usagé varie de 13 à 28 paras (0,3 à 0,7 qurš), la valeur du turban en tissu de Šām (est-ce de l'*alāğā*?) est supérieure, sans excéder le qurš.

Au retour, la qualité des turbans ramenés en grand nombre dans la caravane est toute différente: les turbans que l'on rapporte sont souvent des pièces de ces tissus indiens qui chargeaient les bagages des deux grands *tāğir*. Ces étoffes apparaissent dans le tableau suivant, qui n'est pas une présentation exhaustive de tous les turbans rapportés: seuls ont été pris en compte les *šāš* et les *šāriq* dont le juge a décrit le nombre, la qualité du tissu et le prix de la pièce⁸⁵.

⁸⁵ Il existe 50 autres turbans de qualité non précisée, dans les successions de pèlerins au retour de La Mekke, dont la valeur moyenne est de deux qurš, deux fois supérieure à celle du turban de l'aller.

nombre et qualité	valeur	prix moyen
30 <i>šāš</i> et <i>šāriq farġa hāna</i>	62,0	2
13 <i>šāš</i> et <i>šāriq ġūtī</i>	38,0	2,9
3 <i>šāš ḥamāmī</i>	10,0	3,3
3 <i>šāš hazārī</i>	9,5	3
2 <i>šāriq hindī</i>	5	2,5
5 <i>šāš manšālī</i> ⁸⁶	40	8
43 <i>šāš nīm</i> ⁸⁷	33	0,7

Le commerce de tissus indiens ne concernait que trois des défunts dont le voyage à La Mekke avait une finalité religieuse et commerciale. En revanche, la moitié des pèlerins rapportent de leur voyage des turbans souvent faits de tissus exotiques, marchandises légères, peu encombrantes, chargées de souvenir, mais dont le prix relativement peu élevé rend l'acquisition possible. Gageons cependant que les quelques hommes qui accumulent de très nombreuses pièces ont bien l'intention de vendre ces produits d'ailleurs. Ils ne constituent pas une majorité : deux pèlerins, ceux qui avaient également acquis les pièces de tissu (*bīz*, *boġāzī*) signalées plus haut, rapportent une cinquantaine de turbans indiens, les plus onéreux. Deux pèlerins sont aussi chargés d'une cinquantaine de turbans *šāmī*, qu'ils ont dû acheter à Damas, avec de l'*alāġā šāmiyya*, à la veille de leur disparition. À eux quatre, ils rapportent près de la moitié de tous les turbans du retour. La valeur marchande totale des turbans indiens peut être estimée à une somme qui varie entre 2 à 300 qurš.

Les *šādd*, sur la qualité desquels le *qāḍī* n'insiste pas, sont également à ranger parmi ces «tissus du pauvre», petites pièces de faible valeur, qui font partie du vêtement du pèlerin à l'aller et se transforment en «souvenir» au retour (9 personnes, à l'aller, en possèdent 10; 13 personnes, au retour, en rapportent 23).

Les *šāl*, enfin, font partie de ces pièces que l'on peut se permettre de rapporter; l'origine indienne est certaine pour deux *šāl* de Lahore⁸⁸, d'une valeur de 9,25 qurš, rapportés par un seul pèlerin. La couleur du châle en semble indiquer la valeur, et peut-être l'origine : les châles

⁸⁶ Terme dont le sens échappe.

⁸⁷ *Nīm* signifie «moitié»; ce qualificatif, souvent rencontré, sous une double forme (*nīm* ou *nīsf*, *anšāf*), concerne la largeur de la pièce.

⁸⁸ Hobson-Jobson confirment la renommée, dès 1590, des châles du Cashmire et des châles de Lahore : «À Lahore, il existe plus de 1 000 fabriques».

blancs sont les moins chers (autour de 0,5 *qurš*) ; les châles rouges (*aḥmar* ou *qirmizī*), '*annābī* et '*asalī*, sont des pièces du retour, et ont une valeur qui oscille entre 3 et 5 *qurš*.

Pour la plupart, ces turbans, ces châles, que l'on achète en Orient ont sans doute moins de valeur commerciale qu'affective, mêlant religion et souvenir. G. Veinstein avait déjà remarqué l'importance de ces « turbans et châles dont le caractère religieux, disait-il, n'est pas évident, mais n'est cependant pas exclu car ils avaient pu être achetés sur les lieux mêmes du pèlerinage et, tels les foulards et les bonnets qu'on en rapporte aujourd'hui, passer pour apporter la baraka »⁸⁹.

À ce léger des tissus et des turbans, quelques très rares pèlerins ont osé ajouter des objets en métal, lourds, en argent (*sīm*, *gümüšlī*, *fīḍḍa*) : trois hommes rapportent des montres en argent, qui valent de 9 à 15 *qurš* (dont un des deux grands *tāğīr*) ; et deux pèlerins cinq lourds et onéreux cimenterres (*ḡaddāra*)⁹⁰, objets de qualité, dont le prix varie entre 5 et 16 *qurš*, auxquels l'argent dont ils sont rehaussés donne la valeur ; G. Veinstein avait noté également que « des emplettes d'un caractère purement profane sont également attestées sous la forme de pièces d'argenterie : [...] un poignard d'argent, un fourreau de couteau en argent, un sabre à l'égyptienne d'une grande valeur »⁹¹. Le ḥāğğ Ibrāhīm al-Mulawand b. Saḡanwardī (?) Bulukbasi, fait-il commerce de ces objets-armes argentés ? En plus de ses quatre *ḡaddāra*, ses deux chevaux et ses quatre *ikdīš*, ses trois sacs (*ḡarāb*) sont chargés de deux haches (*balṭa*), d'une massue (*dabbūs*), d'un poignard (*ḥanḡar*), de deux *sayf*, de nombreuses pièces de harnachement, tels brides (*liḡām*), licol (*rašma*), martingale (*sala-band*), sangle (*tabqūr*), et selle (*raḥt*), tous incrustés d'argent (*bi-fīḍḍa*) dont la valeur d'ensemble est de près de 40 *qurš*.

Les objets de piété

Ces emplettes purement profanes constituent cependant une parenthèse exceptionnelle entre les turbans, indiens, mais chargés de baraka, et les quelque 300 objets de piété acquis sur les lieux du pèlerinage et porteurs de sacralité qui chargent la caravane du retour. La chose est connue ; Tresse faisait, pour le XIX^e siècle, la description de ces

⁸⁹ G. VEINSTEIN, « Les pèlerins de La Mekke à travers quelques inventaires après décès ottomans (XVII^e-XVIII^e siècles) », *ROMM*, 31, 1981-1, p. 66.

⁹⁰ *ḡaddāra*, « a kind of long, heavy, double-edged scimitar », Redhouse.

⁹¹ G. VEINSTEIN, « Les pèlerins de La Mekke », p. 63-69.

objets⁹² : « Il (le pèlerin à son retour) procède à la distribution des cadeaux qu'il rapporte à sa famille et ses amis. Aux hommes sont destinées les bouteilles d'eau de Zemzem, les chapelets en pierre de Karanian (ambre), les coupes de cuivre gravées étamées (tassé) appelées travail des Indes, des éventails en rotin de Java, des boîtes de dattes du Hedjaz [...] [aux femmes], du café du Yémen, les petits sacs de henné de Wadi Fatma [...], des petits mortiers en cuivre étamé pour le broyage du khôl, des bagues en corail rouge, des turquoises des Indes, des parfums et des baumes ». On a déjà insisté sur la très faible quantité de ce café, de ces dattes, de ces bijoux, de ces parfums et de ces baumes. Dans quinze successions de ces pèlerins du XVIII^e siècle, le *qādī* a noté la présence des *zamzamiyya*, à propos desquelles il a précisé certaines fois qu'elles étaient de cuivre (*nuḥās/bāqir*) et remplies d'eau de Zemzem (*ḍimnuha mā' zamzam*), ou qu'elles étaient « de La Mekke » (*mekkasī*). La plupart de ces défunts en rapportaient un seul exemplaire, deux en rapportaient deux, un seul quatre : et cette faible occurrence évoque plus l'objet-souvenir que l'objet destiné au commerce. D'autres biens ont une relation avec l'eau de Zemzem : ce sont les *kafan*, les linceuls, blancs, dont l'un est qualifié par le juge de *muzamzam*, imprégné de l'eau de la source Zemzem. Enfin, les *manšafa*, ou *minšafa*, traduites « serviettes, essuie-main » par Dozy, pourraient être des pièces de tissus à rapprocher du vêtement religieux par excellence, l'*iḥrām*, car le juge a qualifié deux de ces objets de *manšafa iḥrām*. « Enveloppé le jour de sa mort dans l'iḥrām de son pèlerinage, il — le pèlerin — est sûr des félicités éternelles », écrivait Tresse⁹³.

	aller	retour	valeur totale au retour
<i>kafan</i>	1	6	15
<i>ḥirz</i>	0	2	sans prix
<i>līf</i>	2	9	1
<i>manšafa</i>	0	11	4 à 5
<i>miswāk</i>	0	35	3 à 5 qurš
<i>tasbīḥ</i>	18	226	45
<i>zamzamiyya</i>	1	19	11
			environ 80 qurš

⁹² TRESSE, p. 259 ; E.W. LANE, *An account of the manners of the modern Egyptians written in Egypt during the years 1833-1835*, p. 431 fait les mêmes remarques.

⁹³ TRESSE, p. 259.

Comme les *manšafa*, les *miswāk*, dont le sens n'est compréhensible que si l'on réfère l'objet à sa fonction (se nettoyer les dents) n'apparaissent que dans les besaces du retour. Le siwak «est l'arbre, écrit Dozy, qui porte également le nom de arak, capparis sodata; on mange ses baies [...] et sa racine fournit l'excellent bois avec lequel on se frotte les dents». Vardit Rispler-Chaim a consacré un article au *miswāk*⁹⁴, démontrant les implications religieuses de son utilisation: «Une prière après avoir utilisé le siwak est équivalente à 70 prières sans utilisation du siwāk [...]. Il est bon de se servir du siwāk avant de réciter le Coran, lorsqu'on entre dans une mosquée [...]. D'après la tradition, le Prophète lui-même ne rentrait pas dans une maison avant d'avoir utilisé le siwāk...». Or l'arbre, l'arak, nommé par Vardit Rispler-Chaim *Salvadora Persica*, qui convient le mieux à fabriquer le *miswāk*, pousse dans les vallées du Jourdain, de l'Arava, en Israël, et dans les déserts ou semi-déserts de l'Arabie. Il est clair que les pèlerins comptaient sur leur voyage pour rapporter chez eux de ces *miswāk*: le *qāḍī* utilise la plupart du temps le pluriel du mot, *masāwīk*, ou emploie des expressions qui suggèrent le pluriel, *miqdār*, ou *dasta*⁹⁵. Ils rapportent également des *līf*, ces pièces nécessaires à la purification du corps⁹⁶. Ces objets de purification-propreté, qui sembleraient aussi nécessaires à l'aller qu'au retour, sont en réalité plus nombreux dans la caravane du retour; le *qāḍī* les associe quatre fois dans une même prise: *līf wa miswāk*.

Tous ces objets touchent au corps, auquel ils devaient communiquer la baraka du lieu sacré dont ils provenaient.

Les deux amulettes signalées ne disent pas grand chose d'elles-mêmes. En revanche les chapelets (sous la forme turque de *tesbīh*, arabe de *masbaḥa*) sont, grâce aux descriptions du juge, plus parlants. Ils comptent parmi les biens essentiels du retour: seize défunts en rapportent, et beaucoup à la fois. Nos grands *tāğīr*, malgré leurs sérieuses préoccupations, n'avaient pas oublié de rapporter dans leurs besaces ces humbles témoignages de leur voyage religieux. Rares sont ceux des défunts ne possédant qu'un seul de ces objets; la diversité des matériaux utilisés explique que l'on ne limite pas son choix à la pièce unique: les

⁹⁴ Vardit RISPLER-CHAIM, «The *siwāk*: a medieval isamic contribution to dental care», *JRAS*, II, 3e S (1992), p. 15-20.

⁹⁵ «Un certain nombre, peut-être une douzaine», DOZY, *Sup*.

⁹⁶ «Tissu réticulaire qui enveloppe les pieds des branches de dattiers [...] Dans le bain, on se sert d'une lifa, d'une touffe de ce tissu réticulaire, en guise de brosse», DOZY, *Sup*.

chapelets sont faits de liège (*falīn*), ou sont en bois, ou en bois d'olivier (*zaytūnī*), précise par moments le *qāḍī*. Mais, si l'on isole deux uniques chapelets de corail (*marġān*), dont l'un appartient au ḥāġġ Muṣṭafā b. Ša'bān al-Bursawī, le commerçant en tissus, dont la valeur varie entre deux et huit qurš par pièce, le prix moyen de ces chapelets est de 0,1 qurš, une valeur extrêmement faible.

Il est donc indéniable que l'on rapporte de La Mekke des objets-souvenirs, dont on ignore s'ils sont réservés au défunt, ou à sa famille, s'ils sont considérés par le pèlerin comme des biens destinés à être donnés ou à être vendus. Mais ces objets sont de si faible valeur que le *qāḍī* a souvent omis d'en noter le prix ; aussi est-on souvent obligé de calculer des prix moyens à partir de séries qui ne dépassent pas la moitié des biens transportés : sur 257 chapelets mentionnés⁹⁷, seuls 131 portent un prix. On a donc évalué la valeur de tous ces objets pieux qui chargent, peu, la caravane du retour à quelque 75 qurš, soit le prix moyen de deux chevaux.

Si l'on additionne les valeurs de tous ces objets rapportés, et que l'on suppose qu'ils sont tous destinés à être vendus par les pèlerins, une première conclusion s'impose. De même que les trois seuls grands commerçants revenaient essentiellement chargés de tissus, les pèlerins qui mêlent à leurs obligations religieuses quelques soucis commerciaux rentrent de leur voyage dans les Villes Saintes porteurs de tissus (*alāġā*, *bīz*, *boġāzī* et *alāġā šāmiyya* acheté à l'étape retour de Damas) et chargés de turbans fabriqués dans de prestigieux et exotiques tissus indiens. Les tissus, légers, de peu d'encombrement, et peut-être plus demandés que n'importe quelle autre marchandise, constituent l'essentiel de ces possibles transactions (environ 85%).

tissus de l'Empire	750 qurš
turbans de tissus indiens	2 à 300 qurš
tasses	83 qurš
café et épices	70 qurš
objets de piété	75 qurš

Deuxième constatation : tous ces objets de retour ne représentent que de faibles sommes. À supposer qu'ils soient destinés à être échangés, on

⁹⁷ Treize d'entre eux appartiennent à un pèlerin dont on ne sait s'il meurt à l'aller ou au retour.

ne peut invoquer l'appât du gain pour en expliquer la présence dans les bagages du nouveau *ḥāğğ*. À l'extrême limite peut-on supposer que les quelques *qurş* tirés d'une vente problématique serviront effectivement à financer une partie des frais du voyage et à compenser les manques à gagner dûs à une longue absence. « Cet acte de foi, écrivait Tresse, était accompli le plus souvent par des gens de la classe moyenne ou par des pauvres. Ils demandaient à un petit négoce de les indemniser d'une partie de leurs frais de voyage »⁹⁸. La valeur de ce « petit négoce » peut être évaluée à quelque 1200 *qurş*, au maximum.

Les biens spécifiques de l'aller

Il est difficile de distinguer au simple coup d'œil si, parmi les objets spécifiques de l'aller, se trouvent également d'humbles marchandises que le pèlerin apportait avec lui de son village, ou ville, d'Anatolie ou des Balkans, dans l'espoir d'en tirer quelques piastres : nul chiffre indiquant un transport en nombre, nul adjectif évoquant une région d'origine, nulle « spécialité » ne s'inscrit dans l'analyse textuelle, suggérant une idée de commerce. Parmi les mots de l'aller, les provisions de bouche, les vêtements, les biens d'une banale vie quotidienne semblent plutôt remplir les bagages d'un pèlerin qui traîne avec lui dans cette étape du voyage une maison encore proche. Seul l'opium, mentionné trois fois, et dont un pèlerin venant d'une région de culture du pavot, *Kütahya*, possède une valeur de 20 *qurş*, a pu faire partie de biens à vendre.

Aucun des tissus mentionnés parmi les biens du retour ne pèse de façon significative dans les sacs du voyageur qui part à La Mekke : l'*alāğā šāmiyya* même, fabriqué à Damas, et que l'on s'attendrait à voir transporté en Orient, est peu souvent présent dans les besaces du pèlerin en route vers le pèlerinage. Neuf voyageurs seulement en possèdent, dont un plus de 15 pièces ; la valeur totale de ces biens dépasse à peine les 120 *qurş*.

	aller	retour
<i>alāğā</i>	24	97
<i>alāğā šāmiyya</i>	44	246

⁹⁸ TRESSE, p. 259-260.

Dans les effets d'un autre voyageur en partance pour La Mekke, se trouvent trois pièces d'un autre tissu, le *'atikī*, fabriqué à Damas, d'une valeur de 4,5 qurš.

Cependant, quelques objets de faible poids, de faible encombrement, certains tissages, certaines pièces de tissus, certains vêtements, apparaissent avec une fréquence significative dans les successions de l'aller, destinés à de possibles transactions.

	aller	retour
<i>kilīm</i>	32	8
<i>kabāya</i>	3	0
<i>maḥrama</i>	365	77
<i>būšī</i>	174	73
<i>qamīš</i>	156	38
<i>ṭūn/don</i>	33	16
<i>uḡqūr</i>	18	3
<i>yābanḡa</i>	24	12
<i>qunbāz</i>	21	10
<i>zibūn</i>	33	5
<i>'abdast</i>	8	0
<i>sarḥatliyya</i>	9	1

Les *kilīm* et trois tapis, (*kabāya*, selon Dozy) font partie de ces biens de l'aller, vraisemblablement destinés à être échangés en cours de route ; des témoins récents ont encore vu arriver à Damas au XX^e siècle des pèlerins, tapis sur l'épaule, qui tentaient de les vendre. Les *kilīm* sont plus légers que les tapis : vingt-trois voyageurs meurent à Damas, partant pour les Villes Saintes, chargés de *kilīm* ; 8 seulement en rapportent. Ce sont de pauvres articles, dont chaque pèlerin ne possède qu'un exemplaire, la plupart du temps usagé, d'une valeur faible (un demi-qurš) : les plus onéreux sont les *kilīm* rouges (*qirmizī* ou *aḥmar*) dont le prix s'élève, si l'on peut dire, à quelque deux piastres.

À côté de ces *kilīm*, trois types de biens constituent l'essentiel de ces objets de l'aller.

En premier lieu, des petites pièces de tissus, tels les *maḥrama* (ou *maqrama*) et les *būšī* (ou *būšīyya*) dont on serait tenté de dire qu'elles ont quelque caractère de ressemblance. *Maḥrama* est traduit « mouchoir » ou « foulard », *būšī*, « foulard ». Ce sont des objets de petit prix, sensiblement voisin : le *maḥrama* est estimé à 0,2 qurš, tandis que le *būšī* semble plus onéreux, 0,5 qurš ; mais le *būšī* est presque toujours double,

constitué de deux morceaux, sans doute reliés entre eux par la lisière (*būšī ġift*, *būšī zawġ*; le *maḥrama* ne l'est qu'exceptionnellement); c'est la couleur qui différencie les deux pièces, le *būšī* est très souvent qualifié de noir (*siyāh*), tandis que les *maḥrama* sont de couleurs variées. La valeur totale de ces biens peut être estimée à quelque 150 qurš. Puis viennent les vêtements de base du voyageur, la chemise (sous sa double forme linguistique de *qamīš* et de *kumlik*), mais également le caleçon (*libās*, *tūn* ou *don*) et la ceinture (*uġqūr*), dont le prix moyen est faible : la chemise environ 1 qurš, le caleçon un demi-qurš, la ceinture 1 qurš. Enfin, des vêtements qui sont plutôt des vestes tels que *qunbāz* et *zibūn*, de un demi à un qurš, et des manteaux un peu plus onéreux, le *yābanġa*, 2 qurš et la *sarḥatliyya*, plus de 4 qurš.

En vérité, dans la caravane aller, trois pèlerins seulement accumulent dans leurs bagages un tel nombre de ces petites pièces de tissus et de ces éléments du trousseau de base que l'on ne peut imaginer ces objets comme uniquement voués à une consommation personnelle, mais comme des biens destinés à être vendus, soit en voyage, soit dans les Villes Saintes.

L'un est un commerçant en safran, ḥāġġ Kan'ān b. 'Abdallāh al-Qaṣṭamūnī, dont l'inventaire se fait en présence d'un de ses « pays », un homme de Qastamonu, riche de 700 qurš en espèces, qui transporte 40 sacs (*kīs*) de safran⁹⁹, d'une valeur de 470 qurš. La présence de ce safran, qu'on imaginerait venir des Indes, est si mystérieuse que l'on s'est demandé si ce pèlerin n'avait pas été mal aiguillé par notre faute dans un aller erroné. Mais le ḥāġġ Kan'ān a des dettes dont la nature révèle qu'il est bien un homme qui part pour La Mekke : il doit 50 qurš, prix de son transport en litière (*taḥṭrawān*) d'Antioche au pays de Šām par (ou avec) trois serviteurs ; la maladie l'a contraint à utiliser ce type de transport. D'où provenait son safran ? A-t-il acheté un safran cultivé en Espagne et transporté par voie de mer, puis de terre, jusqu'à Antakia, dans le but de vendre ce produit presque précieux en chemin ? Ou a-t-il trouvé à Qastamonu un safran venu d'Iran ? On ne peut qu'en faire l'hypothèse. Ce négociant, un de ces rares *tāġīr* internationaux qui avait sans doute l'intention d'emprunter la caravane damascène¹⁰⁰, a ajouté

⁹⁹ Ce safran n'apparaît pas dans les analyses de Spadt qui ne prennent en compte que les objets dont l'occurrence est supérieure à 1.

¹⁰⁰ Notre homme n'a pas eu le temps d'arriver à Damas : il est décédé à Quṭayfa, étape qui se situe à une trentaine de kilomètres au nord de la ville.

quelques bricoles—dix chemises de 30 *qurš* relativement onéreuses, et deux *kilīm* de 3 *qurš*—à l'essentiel de ses biens. Le ḥāğğ Muḥammad b. Ḥalīl est spécialisé dans le transport de tissus égyptiens, qui sont ses seuls biens de prix : 60 pièces de tissu du Fayyout, 119 pièces de tissu d'Assyout. La date de son inventaire, la structure de l'acte—un intervenant dans la succession est de la même wilaya de Malatya—, les biens qui composent la succession, entre autres un *iḥrām*, placent le ḥāğğ Muḥammad parmi les pèlerins en route vers La Mekke. Mais cet homme a des liens particuliers avec la ville de Damas, dans laquelle il s'est arrêté quelques jours, y louant une chambre et une maison ; une de ses sœurs, héritière, habite Damas. C'est sans doute dans cette ville qu'il vient d'acquérir ses tissus égyptiens ; il n'a pas dédaigné de joindre à ces pièces de valeur un peu d'*alāğā šāmiyya*, du lin, quelques tapis, et surtout de très nombreux *maḥrama*, dont la plupart sont en lin, et de tout aussi nombreuses chemises.

Enfin, le ḥāğğ Abū Bakr, de Médine, dont ne sait pourquoi il prend part à la caravane de l'aller, sinon pour retourner au pays, a serré dans ses bagages de nombreuses pièces de base du vêtement ottoman, « qui vont ensemble » et que le *qādī* a d'ailleurs groupées dans une même prise, 9 chemises, 7 caleçons, 11 ceintures, auxquels il a ajouté quelques tissus et 29 *maḥrama*.

À côté de ces trois pèlerins-commerçants, qui pratiquent un négoce de peu de prix, de pauvres pèlerins, dont le contenu de la besace n'évoque aucune idée de commerce, transportent également à l'aller quelques *maḥrama*, quelques *būšī*, quelques chemises et caleçons, que l'on retrouve avec une moins grande fréquence dans les bagages du pèlerin qui revient de La Mekke. Il est difficile d'interpréter cette disparition : ces biens, de première nécessité, et dont on emportait quand on le pouvait deux ou trois pièces de rechange, ont pu tout simplement s'user et disparaître au cours de ces quatre mois de voyage ; mais la nécessité a pu parfois en imposer la vente, soit à La Mekke, soit en cours de chemin, dans ce pauvre monde dans lequel le plus humble des objets trouvait acquéreur. Si l'on était parfois dans l'obligation de « vendre sa chemise », il valait encore mieux se débarrasser de son manteau, surtout si l'on partait en hiver pour revenir en été : les *qunbāz*, les *zibūn*, les *yābanğā*, les *sarḥatliyya* valaient deux à quatre fois plus que les chemises et les caleçons.

Sur le graphe qui oppose les biens de l'aller et ceux du retour, nombre de biens qui assurent la vie quotidienne du pèlerin à l'aller (en plus des

maḥrama, *būšī*, *kilīm*, chemises et autres éléments de base du vêtement) sont peu présents dans les bagages du retour : il s'agit des objets de la maison, sortis pour le voyage, objets de la vie quotidienne domestique, objets de l'intérieur, tels qu'on les avait observés dans une trentaine de foyers¹⁰¹ : les plateaux (*tabsiyya*), les assiettes (*ṣaḥn*), les louches (*kabğā*) et les écumoires (*kafkīr*), les seaux (*saṭl*), les bols (*tās*), les marmites (*tanğ ara*), le cuivre donc, bref le lourd, mais, en même temps, le léger des draps et des couvertures (*šaršaf*, *liḥāf*), des coussins (*yastiq* et *miḥadda*), de leurs enveloppes (*wağh*), tous éléments du mobilier au ras du sol caractéristiques d'un mode de vie proche oriental. Le tableau résume ce qui n'est qu'une tendance, s'exprimant de façon plus significative par le nombre des objets que par leur valeur, infime.

	Aller	Retour
Objets de cuisine		
nombre	87	48
valeur	64	36
Pièces du mobilier		
nombre	47	12
valeur	14	6

On ne peut donner qu'une estimation peu précise de tous ces biens dont on se chargeait au départ pour se débarrasser de certains en cours de route, puisque l'on ignore la proportion exacte des biens de première nécessité que l'on gardait par-devers soi, et de ceux que l'on échangeait. Formulons une hypothèse : évaluons le nombre d'objets destinés à être échangés en établissant la proportion des biens que l'on emporte par rapport aux biens que l'on rapporte, en tenant compte du fait que le corpus comporte plus de pèlerins à l'aller qu'au retour. Soixante pour cent de ces *kilīm*, *maḥrama* et *būšī*, divers vêtements, objets du mobilier et de la cuisine seraient destinés à être vendus, ce qui représente une valeur de 350 *qurš* environ. Rajoutons les 622 *qurš* de safran, des tissus du Fayyout et d'Assyout apportés par les trois pèlerins qui semblent avoir joint à leurs préoccupations religieuses des activités commerciales : on

¹⁰¹ C. ESTABLET, « Les intérieurs damascains au début du XVIII^e siècle, sous bénéfice d'inventaires », D. PANZAC ed., *Les Villes dans l'Empire ottoman : Activités et sociétés*, t. II, Éd. du CNRS, p. 15-46.

arrive à moins de 1 000 qurš. Faut-il compter l'unique esclave qui accompagne le ḥāğğ 'Alī b. Ḥasan, d'Erzurum, et dont le prix est estimé à 100 qurš, un peu plus du double de l'onéreux Coran que le même homme possède, comme une pièce de ce « trafic d'esclaves » mentionné par Burchardt¹⁰² ? On arrive à 1 100 qurš, somme qui curieusement équilibre à peu près la valeur estimée des biens du retour, objets-souvenirs dont on ne peut savoir dans quelle proportion ils étaient négociés ou donnés.

Il est temps d'apporter une conclusion à la question posée au début de cet article et d'apprécier le poids des préoccupations commerciales dans le voyage vers les Villes Saintes : « Tous ne vont pas à La Mecque par dévotion et il s'en trouve quantité qui n'entreprennent ce pèlerinage que dans l'espoir du gain », écrivait Hasselquist. « La gamme des produits qu'ils apportent est variée et va jusqu'au trafic d'esclaves ». De véritables commerçants prennent part à la caravane, de grands *tāğir* à la vocation internationale, qui pratiquent leurs dévotions tout en assurant leur métier, c'est une certitude. Dans notre corpus de 135 personnes, ils sont trois, au maximum quatre, si l'on compte le commerçant en safran, soit moins de 3% de l'ensemble des voyageurs. Le commerce est un métier, et affaire de spécialistes. Le petit « trafic » auquel se livre la grande majorité des pèlerins, plus ou moins suivant leur fortune, ne peut être qualifié de commerce. On remarquera que les estimations faites des biens vendus correspondent à peu près exactement au montant estimé des biens achetés ; l'appât du gain n'est pour rien dans ces modestes transactions, qui couvrent peut-être une partie des frais du voyage, mais qui assurent surtout une gigantesque pulsation d'échange : la caravane respire au rythme du voyage, se vide des objets rassurants du quotidien et du domestique, pour se remplir des biens venus d'ailleurs, chargés de sacralité et d'exotisme.

C.E., J.-P.P.

¹⁰² BURCKHARDT, I, p. 353.

Colette ESTABLET et Jean-Paul PASCUAL, *Pèlerinage et commerce à l'époque ottomane à l'aube du XVIII^e siècle*

L'étude porte sur 135 pèlerins qui, à l'aller ou au retour de leur voyage vers La Mekke, meurent à Damas entre 1686 et 1717. À leur mort, ces défunts sont chargés de biens dont le qadi, dans un inventaire après décès, dresse une liste minutieuse.

Beaucoup de voyageurs occidentaux ont, comme Hasselquist, insisté sur le rôle marchand de la caravane. L'analyse détaillée des objets que transportent ces pèlerins permet de faire le point sur la question. Seuls deux grands commerçants utilisent la caravane à des fins peut-être religieuses, mais également commerciales : ils sont chargés de riches et nombreux tissus indiens qui constituent la quasi-totalité de leurs bagages. Le commerce est un métier, et affaire de spécialistes. Le petit « trafic » auquel se livre la grande majorité des pèlerins ne peut être qualifié de commerce ; leurs modestes transactions, qui couvrent peut-être une partie des frais du voyage, assurent surtout une gigantesque pulsation d'échange : la caravane respire au rythme du voyage, se vide des objets rassurants du quotidien et du domestique, pour se remplir des biens venus d'ailleurs, chargés de sacralité et d'exotisme.

Colette ESTABLET et Jean-Paul PASCUAL, *Pilgrimage and Trade under the Ottoman Era at the Dawn of the Eighteenth Century*

This study deals with 135 pilgrims who died in Damascus between 1686 and 1717 on their way to Mekka or back. These people were carrying goods listed in detail by the qadi in a probate inventory. The merchant role of the pilgrim caravan was stressed—as Hasselquist did—by many European travellers.

Detailed analysis of the luggage carried by the pilgrims enabled us to take stock of this question. Only two big merchants might have used the caravan for religious aims but it served mainly for commercial purposes : they carried a lot of luxurious Indian woven materials, which formed most of their luggage. Trade is a profession, a matter of specialists, and the petty “traffic” as done by most of the pilgrims cannot be considered as such. Nevertheless, their small dealings which covered part of the journey's expense, still entailed a huge exchange movement : the caravan lived along the travelling rhythms, leaving on the way domestic goods in order to fill up with consecrated and exotic items from elsewhere.